

Il avait détourné plus de 300 millions de DA d'une entreprise privée
**Un réseau composé de 08 individus
démantelé à Blida**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7420 - MERCREDI 25 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Conseil des ministres
**Le président de la République
ordonne l'installation
de coopératives agricoles**

P04

**Le projet de loi relatif
aux formations politiques en débats**

«Les transfuges» pris aux piège !



Lire en page 03

P07

ORAN

Lutte contre les gaspillages
Entre sensibilisation, bonnes intentions et ...

Listes des logements sociaux locatifs
Réunion du wali au sujet des recours

Sûreté de wilaya
**La bande impliquée dans le vol
d'une bijouterie sous les verrous**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC)

Les efforts de l'Algérie pour l'hydrogène vert soulignés



L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe. Dans son rapport intitulé "Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique", l'organisation a salué les évolutions "remarquables" constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone. A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algé-

rie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur. Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que "partenaire stratégique" de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de "tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens".

Hadj 2026

Réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle



La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'opération du hadj 1447/2026 a tenu une réunion consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, a indiqué, lundi, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). La rencontre tenue, dimanche, dans le cadre de la série de réunions de coordination pour la préparation de la saison du hadj 1447/2026, "a été consacrée au suivi du calendrier des dispositions administra-

tives et réglementaires, permettant de faciliter et de simplifier les procédures aux hadjis", précise la même source. La réunion s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, en présence du directeur général de l'ONPO, Taher Braik, de cadres du ministère et de l'Office et des représentants des différents secteurs ministériels et instances participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj.

Articles scolaires

Rezig préside une réunion de travail avec les producteurs et les importateurs



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, lundi, une réunion de travail avec les producteurs et les importateurs d'articles scolaires du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), en présence du président du Conseil, Kamel Moula, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la filière, notamment ses capacités de production nationale, ainsi que les besoins

en importation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, précise le communiqué. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité d'assurer la disponibilité des articles scolaires et de garantir un approvisionnement régulier du marché à travers les wilayas du pays, ainsi que sur l'importance d'une préparation anticipée en élaborant des programmes de production et d'importation, suivant une approche proactive pour la prochaine rentrée scolaire, ajoute le communiqué.

Avec la couverture des aéroports de Heathrow et Stansted Air Algérie renforce ses dessertes vers la Grande-Bretagne



Le groupe Air Algérie a annoncé le lancement de nouvelles dessertes vers la ville de Manchester (Royaume-Uni) avec des vols vers les aéroports de Heathrow et Stansted à Londres, élargissant ainsi son réseau de lignes aériennes vers ce pays, dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer sa présence sur le marché européen et à répondre à la demande croissante sur les liaisons entre l'Algérie et la Grande-Bretagne. A ce titre, le nombre de dessertes vers le Royaume-Uni sera porté à 14 vols par semaine durant la saison estivale 2026, "dans une démarche qui reflète l'engagement du transporteur public à répondre aux attentes de la communauté na-

tionale résidant au Royaume-Uni, tout en offrant des options plus larges aux clients et en renforçant les liaisons aériennes entre l'Algérie et le Royaume-Uni", précise le communiqué, publié lundi. Le groupe Air Algérie souligne que cette expansion "s'inscrit dans le cadre de son plan de développement visant à améliorer la qualité des services, à élargir son réseau de destinations et à renforcer sa position d'acteur majeur du transport aérien", ajoute la même source. Pour toute information complémentaire, le groupe public a invité ses clients à contacter le centre d'appel au numéro court 3302 ou à se rapprocher des agences commerciales.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Le projet de loi relatif aux formations politiques en débats

«Les transfuges» pris au piège !

Par Nadira FOUHAD

Le projet de loi relatif au fonctionnement d'un parti politique vise à «réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles, juridiques et institutionnelles renforcées, en vue de faire des partis un socle essentiel pour l'édification d'institutions fortes et crédibles, à même de conforter l'État de droit et la stabilité du pays», selon son initiateur. Les nouvelles wilayas n'entreront pleinement en fonction qu'à compter du 1er janvier 2027, selon les dispositions du second projet de loi. Les travaux en plénière ont repris hier, en cette première semaine ramadhanesque, au niveau de la Chambre basse par l'examen puis les débats sur le projet de loi relatif aux partis politiques. En effet, les députés examineront deux textes législatifs, entre autres celui relatif au fonctionnement et crédibilité d'un parti politique, d'autant plus que l'échiquier politique est happé par une multitude de formations politiques dont plusieurs d'entre elles sont considérées comme des partis microscopiques ou des partis de figuration avec absence d'ancrage et de vraie base militante. Le nouveau projet de loi en débats, depuis hier, au niveau de l'Assemblée, vient à point nommé pour situer les responsabilités des uns et des autres et pour

notamment baliser le terrain à d'éventuels rendez-vous électoraux. Après l'exposition du projet de loi par son initiateur, les députés se sont penchés, hier, sur l'examen dudit projet de loi organique, relatif aux partis politiques, avant d'entamer l'après-midi l'examen du texte modifiant et complétant la loi 84-09, relative à l'organisation territoriale du pays. Les débats se poursuivent aujourd'hui mercredi sur les dispositions du projet, composé de 97 articles et soumis en débats par le ministre de l'Intérieur. Celui-ci apportera, dans la séance d'aujourd'hui, des éclairages sur les interrogations des élus, dans la perspective d'enrichir le paysage politique en matière de réforme institutionnelle et de rééquilibrage territorial. Le texte ambitionne d'offrir «un cadre juridique clair et intégré, permettant aux formations politiques d'exercer leurs activités suivant des règles précises, basées sur la transparence, la reddition de comptes et le respect des principes du pluralisme et de la concurrence politique loyale». Parmi les nouveautés du projet de loi, il est fait état de la lutte contre le nomadisme politique, les élus qui changent de partis une fois élus lors des législatives, un phénomène qui, pour rappel, a porté préjudice au bon fonctionnement de l'Assemblée, à cause de la problématique des transfuges. Désormais et à

la faveur des dispositions de ce projet «en cas de nomadisme, l'élu est déchu de plein droit de son mandat électif et radié définitivement du parti politique concerné» (...). «Le principe de l'alternance démocratique comme règle fondamentale de l'organisation et de la gestion des partis» est une disposition qui devrait favoriser le renouvellement des élites au sein des formations politiques. Sur le volet financier, le projet de loi renforce considérablement les exigences de transparence par consacrer «la transparence dans la gestion financière, à travers l'interdiction du financement étranger, l'obligation de déclaration des dons, le contrôle des comptes et la présentation d'un rapport financier annuel» selon Said Sayoud. Le texte interdit par ailleurs aux partis «d'exercer leur activité sur une base religieuse, régionale, raciale ou toute autre considération susceptible de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'ordre public ou aux valeurs démocratiques». Une clause prévoit également «la dissolution d'un parti pour non-participation à deux échéances électorales successives», afin de distinguer les formations véritablement actives de celles qui n'existent pas en réalité et qui profitent des avantages accordés par l'Etat mais surtout qui sortent de leurs tanières à chaque rendez-vous électoral.

55ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures

De la souveraineté énergétique à la valorisation des ressources

La célébration, ce mardi, du 55ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient cette année dans un contexte particulier, marqué notamment par la détermination de l'Etat à poursuivre la réalisation de grands projets structurants de valorisation des ressources du pays, traduisant l'ambition grandissante d'édifier une économie diversifiée et émergente. La célébration de cette date historique du 24 février 1971, marquant l'annonce de la nationalisation par le défunt président Houari Boumediene, survient au moment où d'intenses efforts sont menés pour la réalisation de grands projets dans les domaines de la transformation des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de satisfaire les besoins du marché national et d'augmenter les capacités d'exportation. Ces projets structurants s'inscrivent pleinement dans la dynamique économique impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources locales et à renforcer la position de l'Algérie sur les marchés internationaux et régionaux. La célébration de cette journée, qui reste mémorable pour le secteur pétrolier algérien, vient ainsi confirmer la justesse de la décision prise à l'époque, à savoir parachever le processus enclenché au lendemain de l'indépendance pour la prise de contrôle totale des richesses nationales afin de les mettre au profit du pays. Ce jour-là, l'Algérie récupérait 51% des intérêts des sociétés pétrolières françai-

ses concessionnaires opérant dans le Sud du pays, ainsi que la totalité des champs gaziers en exploitation. La prise de contrôle des hydrocarbures est considérée par de nombreux spécialistes comme une étape décisive pour l'économie algérienne, permettant au pays de disposer des ressources financières indispensables à la mise en œuvre de sa politique de développement. Dès l'indépendance, l'Algérie avait misé sur le secteur des hydrocarbures en engageant une politique audacieuse d'investissement soutenu dans ce domaine stratégique, multipliant les projets d'exploration, de production, de liquéfaction et de transport. C'est dans ce sillage que fut créée, le 31 décembre 1963, la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), devenue depuis l'outil central de la politique énergétique du pays. Dans le cadre de cette vision stratégique, l'Algérie a réussi à bâtir une industrie pétrolière et gazière parmi les plus développées au monde, devenant ainsi un fournisseur fiable et sûr à l'échelle internationale, tout en répondant aux besoins nationaux croissants. A travers sa politique de développement permanent de la production nationale d'hydrocarbures, le pays est parvenu à satisfaire la quasi-totalité de ses besoins énergétiques (carburants, gaz, électricité) et à atteindre l'autosuffisance en dérivés pétroliers. Ces réalisations sont le résultat d'intenses efforts et de pro-

grammes d'investissement déployés par le secteur des hydrocarbures, au fil des années, visant à accroître les capacités de production afin d'accompagner les besoins exprimés aussi bien au niveau national qu'international. Face aux enjeux d'avenir, l'Algérie a décidé de poursuivre ses efforts d'investissement pour augmenter ses capacités de production d'hydrocarbures, à travers un vaste programme de l'ordre de 60 milliards de dollars tracé par la compagnie nationale Sonatrach pour la période 2025-2029.

Forum du quotidien «El Moudjahid»

Takdjout met en avant les acquis réalisés par l'Algérie

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a mis en avant, lundi, les importants acquis socioéconomiques réalisés par l'Algérie au cours des dernières années, lesquels reflètent "une orientation claire vers le renforcement de la croissance nationale et le soutien du pouvoir d'achat des citoyens". S'exprimant lors d'une conférence organisée au Forum du quotidien "El Moudjahid", à la veille de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février), M. Takdjout a salué "les importants acquis socioéconomiques réalisés ces dernières années, citant, entre autres, les augmentations des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage, ainsi que les mégaprojets stratégiques dans les infrastructures, les mines, et autres". Ces acquis reflètent "une orientation claire vers le renforcement de la croissance nationale et le soutien du pouvoir d'achat des citoyens", d'où la nécessité de les consolider et de les préserver, a-t-il dit. Evoquant le dialogue social, M. Takdjout l'a qualifié de "pierre angulaire pour assurer l'équilibre et la stabilité", car il s'agit d'une "approche constante visant à rapprocher les vues et à proposer des solutions consensuelles entre les différents partenaires à même de garantir la protection des intérêts des travailleurs et de soutenir le processus du développement national". L'intervenant a rappelé les réformes relatives à l'organisation syndicale et portant sur l'adaptation de l'action syndicale aux dispositions de la nouvelle loi, soulignant qu'elles demeurent "sujettes à débat et à concertation". A l'occasion du 70ème anniversaire de la création de l'UGTA, M. Takdjout a rappelé que ce processus a été marqué par des étapes charnières, relevant que "l'UGTA a accompagné les différentes mutations nationales et contribué à l'encadrement de la classe ouvrière et à la défense de ses intérêts".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Est-ce la fin du nomadisme politique?

Un projet de loi vient d'être promulgué par le ministère de l'Intérieur. Il est constitué de 97 articles répartis sur 07 chapitres, garantissant aux partis politiques un champ d'action plus élargi, assurant ainsi une participation effective à la vie politique. Cette loi assure également l'octroi des moyens d'action, d'organisation et d'expression, tout en leur permettant de contester les décisions administratives devant les tribunaux. Le projet de loi s'attaque par la même occasion, et de façon très sévère, au phénomène du nomadisme politique. Ce terme désigne le changement de parti par des élus en cours de mandat. C'est un comportement négatif ayant nui à l'image du pluralisme politique en Algérie. Une mauvaise image concrétisant le manque de sérieux et d'engagement chez une catégorie d'hommes politiques et de partisans que l'on peut désigner d'opportunistes et de gens sans principes. Donc, ce texte prévoit la déchéance du mandat électif et la radiation de l'élu transfuge. Il cible, en outre, la moralisation de la vie politique, le renforcement de la discipline partisane et enfin, la limitation de l'opportunisme politique. Un parti politique, cela sert surtout à servir le pays, la patrie et non se servir ses propres intérêts et ceux de ses proches. Bien que mieux vaut tard que jamais, cette loi aurait dû être promulguée, dès le début du pluralisme, avec la fameuse réforme constitutionnelle du 23 février 1989. Par la cause d'un manque de connaissance et d'expérience dans le domaine du pluralisme, pas mal de «militants des partis» ne savaient ce que c'était être un militant partisan, au sein de telle ou telle formation politique. Il y a des gens qui auraient changé «de veste» plus d'une dizaine de fois, selon ce que dictaient les intérêts, les privilèges et surtout la rente. C'est quoi au fait, un parti politique, selon les normes en cours! C'est une association voire une organisation durable, rassemblant des personnes consciencieuses et politiquement cultivées, partageant des idéologies, plus au moins, communes. Ils visent à conquérir et exercer le pouvoir politique ou à l'influencer. Pour y arriver, ils utilisent le soutien populaire et électoral. Le multipartisme est l'aspect le plus important dans l'exercice de la démocratie. Mais cela ne peut pas marcher selon les normes, sans l'instauration d'un Etat de droit. Toute absence d'un Etat de droit, le multipartisme et la démocratie vont se transformer en une supercherie, visant à tromper les masses. C'est justement ce qui avait manqué au multipartisme ou au pluralisme politique et syndical naissant en Algérie, depuis 1989.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump lance sa «propre» OMS...

Le retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé est devenu effectif en janvier 2026, marquant une rupture historique après près de huit décennies de coopération. Mais à Washington, l'après-OMS prend déjà forme et il pourrait coûter beaucoup plus cher que l'institution qu'il remplace. Selon le Washington Post, l'administration de Donald Trump étudie la création de réseaux mondiaux de surveillance sanitaire, de laboratoires et de systèmes d'alerte rapide auxquels les États-Unis accédaient jusque-là via l'OMS. Coût estimé : environ 02 milliards de dollars par an, soit près de trois fois les contributions américaines précédentes, évaluées autour de 680 millions de dollars annuels. Une ironie relevée par de nombreux experts, alors que la Maison-Blanche justifiait son retrait par des «paiements injustes et trop coûteux». Pour ses partisans, cette stratégie vise à reprendre le contrôle de l'information sanitaire mondiale et à éviter toute dépendance vis-à-vis d'une organisation accusée d'avoir failli, durant la pandémie de Covid-19. Trump reproche notamment à l'OMS sa gestion initiale de la crise et ses relations avec Pékin, accusations que l'agence onusienne a toujours rejetées. « Dépenser trois fois plus pour recréer ce à quoi nous avons déjà accès, n'a aucun sens », a toutefois estimé Tom Inglesby, de l'Université Johns Hopkins, cité par le Washington Post, soulignant que Washington pourrait perdre influence et visibilité. En coulisses, la bataille se joue aussi sur le terrain politique. Selon Politico (22 janvier 2026), un éventuel retour américain pourrait dépendre du successeur du Directeur général Tedros Adhanom Ghebreyesus dont le mandat s'achève en 2027. Washington souhaiterait un dirigeant plus favorable à ses positions voire américain, une première pour l'Organisation. Les candidats potentiels seraient d'ailleurs encouragés à présenter un programme de réformes budgétaires et institutionnelles pour séduire la Maison-Blanche. Cette pression intervient alors même que l'OMS poursuit sa propre réforme notamment à travers l'accord international sur les pandémies et son système de partage des données biologiques, destiné à éviter les retards observés en 2020. Son Directeur général rappelle que «solidarité et coopération» restent essentielles face aux crises sanitaires mondiales. Au-delà de la santé publique, le débat révèle une vision américaine plus large: privilégier des structures parallèles, bilatérales ou sous influence directe, plutôt que le multilatéralisme classique. Reste à savoir si cette stratégie renforcera réellement la sécurité sanitaire mondiale ou si elle fragmentera davantage un système déjà fragile.

Transport de voyageurs

Hausse de 160% du nombre de billets vendus en ligne en 2025

Le nombre de billets de transport de voyageurs vendus en ligne via l'application "Mahatati" a atteint 2.06.784 billets en 2025, soit une hausse de 160%, selon le bilan de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral). Cette hausse s'explique par l'intérêt croissant suscité par l'application grâce à sa facilité d'utilisation, et à l'élargissement de son champ d'utilisation en 2025, couvrant 60 gares routières à travers le pays, après avoir concerné un nombre restreint de gares lors de ses premières phases, selon les explications fournies par la société dans son bilan. Cette généralisation a contribué au rapprochement du service des voyageurs dans différentes wilayas, leur permettant d'acheter leurs billets facilement, sans se déplacer préalablement aux guichets des gares. L'application "Mahatati" permet aussi aux utilisateurs de consulter le programme des voyages disponibles, de choisir la destination et l'horaire souhaités, de réserver leurs sièges et de payer en ligne les billets de manière sécurisée, avec obtention d'un billet numérique pouvant être présenté directement lors de l'embarquement. L'ap-

plication offre également des informations en temps réel sur les trajets, ce qui permet aux passagers de mieux organiser leurs déplacements, notamment durant les périodes de forte affluence et les saisons à trafic intense. Concernant les gares enregistrant le plus de ventes de billets en ligne, Alger se classe en tête, suivie de Jijel, Tlemcen, Annaba, Mostaganem, Béchar, Biskra, Tébessa, Ouargla et Batna, reflétant la généralisation progressive de la culture du paiement électronique et de l'utilisation d'applications intelligentes à travers le pays, selon le bilan de Sogral. Le lancement de l'application "Mahatati" s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur du transport terrestre de voyageurs, à travers l'adoption de la numérisation comme choix stratégique pour améliorer la qualité des services et faciliter les procédures administratives au profit des citoyens. Cette initiative vise également à réduire la pression sur les guichets de vente de billets au niveau des gares et à limiter les files d'attente, notamment durant les vacances ainsi que lors des fêtes nationales et religieuses. Par ailleurs, l'application

"Mahatati" constitue une étape concrète vers le renforcement de la transparence dans l'opération de vente des billets et la garantie d'un meilleur suivi des opérations de réservation, en sus de la mise à disposition d'une base de données précise sur les mouvements de déplacement entre les wilayas, ce qui permettra d'améliorer la planification et d'adapter l'offre à la demande réelle sur les différentes lignes. La Sogral avait lancé l'application "Mahatati" début 2023, avant de mettre en service, en juillet dernier, une deuxième application dénommée "Taxi Safe", permettant de commander un taxi agréé. Cette application concerne exclusivement les taxis urbains et inter-wilayas, activant dans le cadre réglementaire et légal, et soumis à un contrôle technique tous les six (6) mois. L'application permet en outre de localiser les utilisateurs sur la carte, de repérer l'emplacement du taxi, de consulter l'itinéraire du trajet ainsi que l'heure d'arrivée prévue. Elle offre, aussi, la possibilité d'accéder aux informations relatives au chauffeur et à son véhicule, ainsi qu'aux avis des usagers concernant la qualité du service fourni.

Assurance contre les risques agricoles

Le nouveau mécanisme couvrira d'abord la céréaliculture

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a mis au point un nouveau dispositif assurantiel pour l'activité agricole, dédié à la couverture des risques majeurs liés aux changements climatiques, principalement la sécheresse, a indiqué le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, précisant que ce mécanisme est conçu pour couvrir, dans sa première phase, la filière céréalière. Dans une déclaration à l'APS, M. Benhabiles a fait savoir que ce nouveau dispositif, qui entre dans le cadre des orientations stratégiques du secteur agricole national, vise à créer un système inté-

gré pour accompagner l'agriculteur, et ce, "en assurant les risques majeurs liés aux changements climatiques, en particulier le déficit pluviométrique à l'origine de la sécheresse", ajoutant que "ses principaux éléments ont été finalisés au début de l'année 2026". Le même responsable a souligné que ce nouveau produit assurantiel "longtemps attendu", sera destiné "dans sa première phase, à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, étant considérée comme une priorité nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire". Il a assuré la totale disponibilité de la CNMA à accompagner la mise en œuvre de ce mécanisme "dès la finalisation du processus réglementaire mené par les autorités compétentes, notamment le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui des Finances, ce qui permettra de lancer cet important produit et offrir à l'agriculteur algérien la tranquillité nécessaire pour faire face aux aléas naturels et assurer la pérennité de la production agricole". S'exprimant sur la situation de l'assurance agricole en Algérie, M. Benhabiles a noté que la CNMA poursuit ses efforts, s'appuyant sur son expertise du marché, afin d'élargir l'adhésion des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques comme la céréaliculture, de généraliser la culture assurantielle et d'adapter les produits avec la nature des risques actuels, en plus du renforcement de l'accompagnement sur le terrain. De plus, la CNMA œuvre, selon son directeur général, à accélérer le rythme des indemnités, considérées comme un outil

central pour renforcer la confiance, en transformant l'assurance en un véritable moyen pour les agriculteurs à poursuivre l'investissement et la production. Par ailleurs, le même responsable a abordé les principaux résultats de la CNMA 2025, soulignant qu'elle a connu "une transformation qualitative des performances, avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 12 % par rapport à 2024, soutenu par l'accélération de la transformation digitale et la modernisation des services afin de garantir la transparence et la fluidité des transactions". En matière d'indemnisation, "elle a atteint plus de 8,1 milliards de Da durant l'année écoulée", a indiqué le DG, affirmant que la réduction des délais de remboursement dans les différentes branches d'assurance a permis aux assurés de rétablir rapidement leur équilibre financier et productif. Concernant les principaux axes de développement pour l'année 2026, M. Benhabiles a fait savoir que la CNMA travaille à moderniser les produits d'assurance, en développant des produits couvrant les risques climatiques majeurs, tout en poursuivant le travail de proximité pour consolider le principe d'intégration des services assurantiers avec les expertises techniques et les campagnes de sensibilisation préventive. De plus, un package de micro-assurance est en cours de lancement, selon le premier responsable de la CNMA, précisant qu'il s'agit des solutions d'assurance innovantes peu coûteuses, destinées aux petits agriculteurs et aux start-up et aux porteurs de micro-projets, offrant une couverture complète des risques.

Conseil des ministres

Le président de la République ordonne l'installation de coopératives agricoles

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, l'installation de coopératives agricoles relevant du groupe AGRODIV pour la prise en charge de la location de différents engins agricoles, avec l'élaboration, de toute urgence, d'une loi encadrant et organisant ces coopératives. Après avoir écouté un exposé concernant la mécanisation agricole, le président de la République a ordonné "l'installation de coopératives agricoles relevant du groupe AGRODIV pour la prise en charge de la location de différents engins agricoles dédiés aux labours, à la moisson et aux diverses prestations agricoles, et ce, dans les wilayas en fonction des superficies cultivées", précise le communiqué du Conseil des ministres. A ce propos, Monsieur le président de la République a insisté sur l'impératif de mettre ces coopératives au service des agriculteurs sur l'ensemble du territoire national afin d'augmenter le rendement de la production agricole. Monsieur le président de la République a chargé le Premier ministre de superviser l'élaboration, de toute urgence, d'une loi encadrant et organisant ces coopératives. Le président a insisté sur la nécessité d'installer ces coopératives avant la fin du mois de mars prochain, en raison du lancement précoce de la saison de moisson dans certaines régions d'Algérie, notamment dans le Sud. Le président de la République a affirmé que l'acquisition du matériel agricole doit se faire par le groupe AGRODIV auprès des fabricants locaux qualifiés et affichant une disponibilité pour ce type de matériel. Lors de cette réunion, Monsieur le président de la République a insisté sur l'importance du travail de terrain et la nécessité d'en finir immédiatement avec la bureaucratie dans le secteur de l'agriculture où elle semble profondément enracinée", selon le communiqué du Conseil des ministres.

Personnes à besoins spécifiques

Les modalités d'accessibilité fixées par décret

Le décret exécutif fixant les modalités d'accessibilité des personnes à besoins spécifiques à l'environnement physique, social, économique et culturel, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. L'article 2 du décret exécutif N°26-98 du 31 janvier 2026, stipule que "les dispositions architecturales et d'aménagement des bâtiments et des lieux publics doivent répondre à des normes techniques susceptibles de les rendre accessibles aux personnes ayant des besoins spécifiques".

Les bâtiments et les lieux publics concernés sont notamment les édifices abritant les institutions, les administrations, les établissements et les services publics, les locaux à usage d'habitation, les établissements scolaires, universitaires et de formation et d'enseignement professionnels. Sont concernés aussi les édifices destinés aux pratiques religieuses, les établissements et les lieux réservés aux activités culturelles, sportives, touristiques et de loi-

sirs, ainsi que les banques les établissements financiers et les sociétés d'assurance. Le décret énonce également dans son article 7 que les logements attribués aux personnes ayant des besoins spécifiques et aux familles s'occupant d'une ou de plusieurs personnes ayant des besoins spécifiques, doivent être "aménagés conformément aux normes techniques pendant la phase de planification, de conception et de réalisation afin de faciliter l'accès de ces personnes aux logements et aux locaux destinés à l'habitation".

Il est indiqué aussi, que les voies réservées aux piétons doivent être adaptées à la circulation et à la mobilité des personnes ayant des besoins spécifiques. L'article 14 dudit décret stipule que les secteurs ministériels et les organismes concernés prennent "des mesures susceptibles de faciliter aux personnes ayant des besoins spécifiques atteintes d'un handicap moteur, l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf, aménagé et adapté à leur handicap,

conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Par ailleurs, le chapitre 3 du décret en question est consacré à l'accessibilité aux moyens d'information et de communication, tandis que le chapitre 4 à la création d'une commission nationale d'accessibilité des personnes ayant des besoins spécifiques. Cette dernière est chargée, entre autres, de proposer les mesures susceptibles de faciliter et d'améliorer la participation de ces personnes à la vie sociale, professionnelle, économique, culturelle et dans les domaines sportif et récréatif, d'élaborer et de proposer des programmes et un plan de communication dans le domaine de l'accessibilité.

La commission, présidée par le ministre chargé de la solidarité nationale ou par son représentant, est composée des représentants de plusieurs secteurs ministériels, des organismes publics et institutions concernés ainsi que des représentants des associations dans le domaine du handicap.

Il avait détourné plus de 300 millions DA d'une entreprise privée

Un réseau composé de 08 individus démantelé à Blida

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans le détournement de plus de 300 millions de DA au préjudice d'une entreprise privée, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps sécuritaire. Selon la même source, la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a arrêté les membres d'un réseau criminel composé de huit (8) individus, impliqués dans une affaire de détournement de plus de 300 millions de DA, avec la complicité d'une employée de l'entreprise en

question. L'affaire a été déclenchée à la suite d'un signalement de la direction de la société, qui faisait état d'un important déficit financier sur ses comptes bancaires. Les investigations ont permis de mettre au jour un plan criminel structuré, exécuté en plusieurs étapes avec la complicité de l'employée mise en cause, qui aurait facilité l'appropriation frauduleuse des fonds. Les enquêtes ont révélé le recours des suspects à des procédés de falsification de documents comptables et administratifs afin de dissimuler les irrégularités, en manipulant les données et en établissant des pièces fictives destinées à donner une

apparence légale aux opérations frauduleuses. L'opération a permis la récupération d'une partie des fonds détournés ainsi que d'un véhicule de luxe acquis avec l'argent issu de cette infraction, selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent pour « constitution d'une association de malfaiteurs, détournement de fonds privés, faux et usage de faux dans des documents commerciaux, financiers et bancaires, usurpation d'identité, escroquerie et blanchiment d'argent », a conclu le communiqué.

BMPJ de Béni Messous (Alger)

Arrestation de 10 individus et saisie de près de 3 kg de kif traité

La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Béni Messous et la Brigade de la police judiciaire (BPJ) de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah (Alger), ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de dix individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue et à la saisie de près de 3 kg de kif traité et de 3.590 comprimés psychotropes, indique ce lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la BMPJ de Bénis Messous et la BPJ de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah, ont "démantelé, la semaine dernière, deux réseaux criminels composés de dix (10) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue, et procédé à la saisie de près de 3 kg de kif traité, de 3.590 comprimés psychotropes et d'armes blanches prohibées", précise la même source. "Cette opération a été menée suite à d'intensives investigations sur le terrain, qui ont per-

mis aux enquêteurs de percer à jour l'activité de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue, avant d'identifier et d'arrêter successivement ses membres", souligne le communiqué, précisant que "la quantité de drogue saisie était dissimulée dans les domiciles des suspects". «L'opération, menée sous la contrôle du parquet territorialement compétent, s'est soldée par la sai-

sie de 3.590 comprimés psychotropes, de 2,812 kg de kif traité, de 13 armes blanches prohibées, de 3 fumigènes et d'une somme d'argent estimée à 163,150 millions de centimes», ajoute la même source, soulignant que «les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale».

Adrar

04 morts dans une collision entre une voiture et un bus

Un grave accident de la circulation s'est produit ce lundi matin dans la wilaya d'Adrar, faisant quatre victimes, indique la Protection civile. Selon un information rendu public, l'intervention des secours a eu lieu à 07h30 suite à une collision entre une voiture et un bus sur la route d'Ouled Oulf, au niveau de la commune d'Adrar. Le bilan fait état du décès de quatre personnes, dont les corps ont été transférés vers le service de conservation des dépouilles de l'hôpital local. Les services de secours se sont rapidement mobilisés et ont déployé d'importants moyens pour prendre en charge la situation et sécuriser les lieux de l'accident. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de cette collision tragique.

Biskra

Saisie de près de 1 kg de cocaïne

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra a saisi 835 grammes de drogue dure (cocaïne) et a arrêté un suspect, a-t-on appris dimanche auprès du bureau de communication de cette sûreté. Selon la même source, suite à des informations relatives à un réseau criminel acheminant une quantité de drogue dure depuis une wilaya voisine vers la wilaya de Biskra à bord d'un véhicule de tourisme, un plan a été élaboré et les investigations intensifiées permettant l'interception du véhicule suspect à son bord une personne. La fouille de la personne et du véhicule a permis la découverte de la quantité de drogue dure dissimulée minutieusement dans les cavités d'un siège du véhicule, l'arrestation du suspect et la saisie du véhicule utilisé, selon la même source. Au terme des procédures légales, un dossier pénal pour « contrebande et transport de drogues dures de type cocaïne en vue de la vente », a été élaboré contre le suspect qui a été présenté devant les instances judiciaires et placé en détention provisoire, a-t-on indiqué.

Gendarmerie nationale d'Aïn Defla

Un individu arrêté et 10.200 pièces de monnaie antiques

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Aïn Defla ont arrêté un individu, récupéré 10.200 pièces de monnaie antiques, et saisi d'autres biens culturels, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. « Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla ont récupéré un trésor monétaire et des biens culturels détenus par un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de biens culturels et de pièces antiques, actif sur le territoire des wilayas de Tipasa et Aïn Defla », précise le communiqué. L'opération a été menée suite à « la réception d'informations concernant l'affaire et après l'intensification des investigations qui ont révélé que les membres du réseau se procuraient ces biens culturels par le biais de fouilles, de prospections et de pillage de tombes, avant de les acheminer vers différentes destinations, via la wilaya d'Aïn Defla, en vue de les revendre illégalement ». Par la suite, « un plan de sécurité minutieux a été élaboré pour arrêter l'un des membres du réseau sur la route nationale n35 reliant les wilayas de Tipasa et Aïn Defla, alors qu'il transportait une quantité importante de pièces archéologiques ». L'opération s'est soldée par « l'arrestation d'un suspect, tandis qu'un autre reste en fuite, et la saisie d'un trésor monétaire comprenant 10.200 pièces de monnaie en bronze qui remontent, selon les premières données, à la période romaine », ajoute la même source.

Accidents de la route

31 morts et 1 438 blessés en une semaine

Trente et une personnes ont trouvé la mort et 1 438 autres ont été blessées dans 1213 accidents de la circulation survenus durant la période du 15 au 21 février en cours, à travers le territoire national, a indiqué ce mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla où 7 personnes sont décédées et 28 autres ont été blessées dans 26 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 554 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (72), Blida (32) et Annaba (28). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5969 interventions pour le sauvetage de 451 personnes en situation de danger et exécuté 5215 opérations d'assistance diverses. S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau durant la même période, les secours de la Protection civile ont pris en charge 53 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois la mort d'une personne à Souk Ahras.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

N.I.F: 098432019001238

INTITULÉ DE L'OPÉRATION: REALISATION, EQUIPEMENT, ELECTRIFICATION ET RACCORDEMENT DE 1000 ML DE FORAGES A TRAVERS LES COMMUNES EL BAYADH, STITTEN ET BOUG FOB WILAYA D'EL BAYADH.

2^{ème} Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

La Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh, lance une 2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour objet : **Lot 02 : réalisation d'un forage de 200 ml à Stitten**

Les entreprises ayant un certificat de qualification et de classification **Catégorie Trois (III) et Plus** activité principale : **Hydraulique**, Avoir réalisé et réceptionné au moins un (01) projet similaire (Réalisation de forage par mode rotary) et avoir une capacité financière dont la moyenne du bilan financier des trois dernières années est égale ou supérieure à dix (10) millions de DA et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux sur présentation de l'original du certificat auprès de la Direction de l'hydraulique (Bureau des Marchés). Cité pins El-Bayadh.

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents fiscaux et parafiscaux en cours de validité et avoir réalisé au moins un (01) projet similaire (Réalisation d'un forage par mode rotary) justifié par attestations de maître d'ouvrage.

I - Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée.

- La déclaration de probité dûment remplie et signée.

- Les statuts pour les sociétés.

- une copie du registre de commerce électronique.

- une copie d'une attestation de dépôt de comptes sociaux de l'année 2025

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Le certificat de qualification professionnelle (catégorie minimale III (03) activité principale : **Hydraulique**.

- bilans financiers des trois dernières années

- documents fiscaux et parafiscaux

- La liste de matériel dûment justifiés (cartes grises ou carte de mise en circulation ou factures, assurances en cours de validité)

- Pour le matériel utilisé dans le projet un PV d'huissier de justice récent fait état de l'existence de ce matériel et dont le délai de son établissement ne dépasse pas une année.

- Références professionnelles Avoir réalisé et réceptionné au moins un (01) projet similaire (Réalisation d'un forage par mode rotary) signé par les maîtres d'ouvrage publics.

- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par la Déclaration annuelle des salaires ou affiliation et CASNOS pour le gérant.

II - Offre Technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».

- Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation. (Inférieur ou égal à : (06) six mois.)

- un mémoire technique justificatif

- une attestation de la visite des lieux (site du projet).

III - Offre financière Comprend :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée le cas échéant avec un rabais.

- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges). Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remises dans trois (3) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée, cachetée et anonyme et ne comportera que la mention :

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»

«2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales :

Lot 02 : réalisation d'un forage de 200 ml à Stitten

Et déposés auprès de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh (Bureau des marchés), sis à Cité pins El-Bayadh, le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **14H00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt un jours (**21 jours**) à compter de la 1ère parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois mois et vingt un jours (03 mois et 21 jours) à compter de la 1ère parution du présent.

L'ouverture du dossier de candidature et les plis des offres techniques et financière sera effectuée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00** en séance publique au siège de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh.

NB :

- Le délai d'exécution des travaux doit être inférieur ou égal à : (06) six mois.

- Note minimale : 30 points ; note maximale : 35 points

- L'offre la moins disante sera retenue parmi les soumissionnaires pré qualifiés, en cas d'égalité des offres financières, le marché sera attribué au soumissionnaire qui a l'offre la plus élevée techniquement.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2631003309

25.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉCHAR

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

IDENTIFICATION FISCALE N° : 00008019016949

TROISIEME AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: ..02../DFEP/2026
DU 16-02-2026

Intitulé de l'opération : Etude, suivi, travaux d'aménagement, de réhabilitation, d'extension et équipement au profil des établissements de la formation professionnelle. CFPA : Zaoui Mohamed- Dahmani Slimane-Chetimbarka- hammadi cheikh -Kenadsa-Lahmer -Abadia - Taghilt -Beni ouinif et -INSFP 1-INSFP 2

N° d'Opération: N.1.013.053.01.2008.000.008.24.001

Mr Le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels Représenté Par Mr Le Directeur De La Formation Et De L'enseignement Professionnels De La Wilaya De Bechar responsable de l'action lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE REHABILITATION ET D'EXTENSION AU PROFIL DES ETABLISSEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN LOTS SEPARES

LOT N° 09: CFPA ABADIA

LOT N° 11: CFPA BENI-OUINIF.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant les conditions d'éligibilités suivantes :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE :

Pour être éligible Concernant les lots (01-05-09-11)

1) Capacité professionnelle : Avoir un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **Trois (III) ou plus en bâtiment** comme activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2) Référence professionnelles : Avoir déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 10.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

3) Capacités Financière : Avoir un cumul des chiffres d'affaire de 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) dépasse ou égale 15.000.000,00 DA.

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

- les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises doivent s'engager sous la forme de **groupement momentané solidaire**. C'est-à-dire que chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.

- Pour être éligible, le Chef de file devra répondre aux conditions fixées dans le cas d'un soumissionnaire seule (A-01 pour chaque cas) de présent cahier des charges. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS de la wilaya de Béchar HAI CHERIF DJOGHRI BECHAR. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois(03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention : « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois(03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES, APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°:/DFEP/2026

TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE REHABILITATION ET D'EXTENSION AU PROFIL DES ETABLISSEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN LOTS SEPARES

LOT N° 09: CFPA ABADIA

LOT N° 11: CFPA BENI-OUINIF.

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- **DOSSIER DE CANDIDATURE**: (Voir l'article 09 du cahier des charges).

B- **OFFRE TECHNIQUE**: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

C- **OFFRE FINANCIERE**: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à Quinze(15) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h 00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 30 mn au siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h 30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :

- Le soumissionnaire peut soumissionner dans plusieurs lots mais il ne peut être attributaire pour un seul lot.

- Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631003337 25.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN

DAIRA DE TLEMCEN

COMMUNE DE TLEMCEN

L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/2025
NIF COMMUNE DE TLEMCEN
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.

le Président de la Commune de Tlemcen, porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° 14/2025 paru dans le BOMOP et les quotidiens,

(الجمهورية) le carrefour d'Algérie), et les journaux électronique (الخبر برس, الحراك الاخباري) : relatif au projet : Aménagement Urbain à travers la commune de Tlemcen : Du rond-point cité les oliviers passant vers Ecole primaire ZOUAD Mrd et cité Universitaire vers Show Room, Les Amandiers vers Rue Safi

Beghdadli, Rue Chaoui Boudghene, B^d Derrar Abderrahmane, B^d Lazouni, Metechkana, B^d Hamsali Sayah coté lycée Benzerdjeb, Rue Yebedri Mansour, Rue de Bekhti Boumedien, Rue de l'indépendance, Rue Crd Lotfi, à Coté L'école Larbi Tebessi vers B^d L'ALN et CV 55 jusqu'à Jardin El-Hartoune.

et que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres, réunie en date du 11/01/2026 à quatorze heures, sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Aménagement Urbain à travers la commune de tlemcen : Du rond-point cité les oliviers passant vers Ecole primaire ZOUAD M rd et cité Universitaire vers Show Room, Les Amandiers vers Rue Safi Beghdadli, Rue Chaoui Boudghene, B ^d Derrar Abderrahmane, B ^d Lazouni, Metechkana, B ^d Hamsali Sayah coté lycée Benzerdjeb, Rue Yebedri Mansour, Rue de Bekhti Boumedien, Rue de l'indépendance, Rue C rd Lotfi, à Coté L'école Larbi Tebessi vers B ^d L'ALN et CV 55 jusqu'à Jardin El-Hartoune.	Bendaoued Ahmed	49.703.920,00 da	(06) six mois	82.50/100	15613010033919900000	L'entreprise qualifiée techniquement et Moins disant.

Conformément à l'article 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés public, les soumissionnaires sont invités au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2631003291 25.02.2026

Lutte contre les gaspillages

Entre sensibilisation, bonnes intentions et ...

Par B.Kamel

Décidemment, on n'est pas prêt de s'éloigner des gaspillages du pain et d'autres produits alimentaires importants, malgré tous les appels pressants des acteurs concernés par la protection du consommateur. Alors que la grande campagne de sensibilisation est en cours depuis le 9 février, le phénomène n'épargne pas les ménages, après les marchés, à travers le rejet de toutes sortes de déchets, composés essentiellement de produits alimentaires de base comme les laits et dérivés, les légumes avariés et le pain. Et viennent en second lieu, les pertes en céréales, en légumineuses et en œufs. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'étonner de faire le tri des bacs à ordures et vérifier de visu

les quantités de produits alimentaires, jetés dans la nature ou carrément mis au bas des chaussées, dans divers quartiers et ce serait même le cas dans certains nouveaux arrondissements. Durant les premiers jours du mois sacré, les vieilles habitudes de certains consommateurs semblent avoir pris le dessus sur la moralisation des pratiques durant le Ramadhan, un mois béni et de miséricorde. Un gâchis à Oran, depuis l'entame du mois sacré, notent certains spécialistes. «Nos actions de sensibilisation, dans le cadre de la campagne de lutte contre les gaspillages, ne vont pas s'arrêter en si bon chemin puisque nous avons prévu également de mesures coercitives afin de dissuader les commerçants, les opérateurs économiques ainsi que les consommateurs de faire des

efforts pour ne pas se souscrire aux mauvais réflexes qui ont la peau dure à chaque mois sacré, a souligné un membre d'une association concernée par la sensibilisation contre les gaspillages. N'empêche, il existe une frange de consommateurs qui semblent avoir pris de la maturité et pris au sérieux les consignes du secteur de commerce, concernant la lutte contre les gaspillages. Le marché local est suffisamment approvisionné en produits en tous genre. Près de 500 tonnes de viande rouge, plus de 300 tonnes de viande blanche, des milliers de quintaux de produits alimentaires dont l'huile, le café, le sucre, les laits et dérivés, en plus des fruits et légumes. Cependant, comment sensibiliser «efficacement» contre les pertes de produits durant le mois sacré?

En présence des chefs de daïras, des P/APC, des directeurs exécutifs

Etude de l'état d'avancement des programmes structurants 2026



Le premier responsable de la wilaya, M. Ibrahim Ouchène, a présidé avant hier, une réunion de coordination en présence des chefs de daïras, des P/APC, des directeurs de l'organe Exécutif et des cadres de la wilaya. A l'ordre du jour, l'étude de l'état d'avancement des programmes structurants pour l'année 2026. Le directeur de l'Administration locale et les chefs de service ont présenté les programmes d'ap-

pui au développement socio-économique des communes (ADSEC) et le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) pour l'année 2026 et les années précédentes. Les directeurs de l'administration locale, des travaux publics, de l'irrigation, de l'éducation, de la protection civile, de l'action sociale et de la solidarité, des postes et télécommunications, de la santé et de la population, de l'énergie et des mi-

nes, du logement, et de la jeunesse et des sports ont également présenté les programmes de développement financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) pour l'année 2026 et les années précédentes. Le wali a pris connaissance d'une présentation détaillée de ces projets et a donné des instructions pour accélérer leur mise en œuvre et les mener à bien dans les délais impartis.

Sûreté de wilaya

La bande impliqué dans le vol d'une bijouterie sous les verrous

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de cinq individus, dont une femme, impliqués dans le vol d'une bijouterie. L'opération a permis la récupération des objets dérobés, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. L'enquête a été déclenchée à la suite de la diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant un groupe d'individus agressant une personne à l'aide d'armes blanches avant de s'emparer

d'une quantité de bijoux, précise la même source. La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya d'Oran a immédiatement ouvert une enquête de terrain sous la supervision du parquet territorialement compétent. L'exploitation des images issues du centre de vidéo-protection de la wilaya a permis d'identifier le véhicule utilisé pour la fuite, de déterminer l'identité des suspects ainsi que leur destination, conduisant à leur arrestation successive. L'opération s'est soldée par la récu-

pération de deux véhicules ayant servi à la commission du vol, ainsi que d'une moto incendiée par les mis en cause afin d'effacer les traces. Les services de police ont également saisi une quantité de bijoux volés, une somme de 240.000 dinars en monnaie nationale provenant du produit du vol, ainsi qu'un montant de 330 euros en devise étrangère. A l'issue des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kerma, conclut la même source.

El Hamri

La canine communale détournée de sa mission?

Initié comme refuge pour chiens, transformé en centre de transit improvisé pour des familles sans-abri: une situation qui dure depuis des années dans un silence troublant. La canine communale d'Oran El Hamri, initialement conçue comme un refuge destiné à la prise en charge des chiens errants, semble avoir perdu sa vocation première. Depuis plusieurs années, ce lieu qui devrait répondre à une mission sanitaire et vétérinaire précise, est utilisé comme centre de transit pour des familles sans-abri. Une situation pour le moins surprenante, voire choquante qui soulève de nombreuses interrogations. Comment un espace prévu pour l'accueil et le contrôle des animaux errants peut-il être reconverti, sans communication claire, en structure d'hébergement humain? Où sont les conditions minimales de dignité? Où sont les normes d'hygiène et de sécurité adaptées à des familles? Si la détresse sociale mérite évidemment une prise en charge urgente et humaine, celle-ci ne peut se faire dans l'improvisation et encore moins dans un lieu inadapté à l'hébergement de personnes. Transformer une canine en centre d'accueil de fortune ne règle en rien le problème du mal-logement. Cela ne fait que le déplacer, tout en vidant la structure de sa mission initiale. Pendant ce temps, la problématique des chiens errants demeure entière.

Les citoyens continuent de signaler leur prolifération dans plusieurs quartiers de la ville. La canine, censée jouer un rôle central dans la régulation et la prise en charge sanitaire, semble aujourd'hui paralysée par un détournement de fonction qui n'a que trop duré. Ce phénomène, installé depuis des années, interroge sur l'absence de solutions structurelles et sur le manque de transparence autour de la gestion de cette infrastructure publique. À quand une clarification officielle? À quand la restitution de la canine à sa mission première? Et surtout, à quand une véritable politique sociale et sanitaire cohérente pour mettre fin à cette situation? Le silence ne peut plus tenir lieu de réponse. «À cela s'ajoute la prolifération inquiétante des chiens errants, conséquence directe de l'absence quasi totale du service concerné, laissant les habitants livrés à eux-mêmes face à un problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur».

Youcef Chaïbi

Listes des logements sociaux locatifs

Réunion du wali au sujet des recours



Le wali d'Oran, a présidé le 23 février 2026 une commission afin d'examiner les recours relatifs aux listes de logements sociaux. A l'ordre du jour: la liste des logements sociaux de la daïra de Oued Tlélat et plus particulièrement des communes de Oued Tlélat, Boufatis et El Bréa. Étaient présents à la réunion le chef du service du logement au sein du cabinet du wali, le chef de daïra de Oued Tlélat, le directeur du logement, le directeur général de l'Office du développement et de la gestion immobilière, le directeur de l'agence de la Banque nationale du logement (CNL) et le directeur des activités sociales.

Brèves de Saïda

Par OULD OGBAN

Pas de frénésie dans les marchés

En cette première semaine du mois sacré de Ramadhan, les marchés n'ont pas connu le traditionnel assaut des consommateurs. La ville se réveille dès 09H30, le trafic est fluide. La ville baigne dans la lumière du printemps et la population active est déjà sur les lieux de travail. Virée au semblant du marché du Centre-Ville, les prix connaissent une hausse vertigineuse comme les haricots verts à 800 da alors que le prix de la viande rouge, il vaut mieux ne pas en parler. Mais d'après les plus avertis, ils connaîtront une chute dans les prochains jours. Midi, c'est la ruée vers la mosquée pour les "Ablutions" de la prière D'hor. A L'esplanade du centre-ville qui fait face à la Mairie, l'un des repères de la ville abandonné, des saidis en groupes discutent de tout et de rien. A vrai dire, il n'y a plus d'humanité dans le regard des gens, il n'y a que le feu de l'envie qui dévore les estomacs et les esprits. Allez Saha Ramdankoum !

Le dispositif sécuritaire renforcé

A l'occasion du mois de Ramadhan, une série de mesures préventives ont été prises par la Sûreté de wilaya de Saida, selon le communiqué de Presse. Pour ce faire, les éléments de la Sûreté auront à multiplier les rondes et patrouilles, tant pedestres que motorisées. Tous les lieux où prolifèrent diverses formes de délinquance, seront ciblés. Durant le mois de Ramadhan, les Services de Police multiplieront les opérations de Surveillance et de Contrôle d'identité et autres examens de situation afin d'assurer la sécurité des citoyens. Perçu comme un véritable maillage dissuasif, ce plan de sécurité -spécial Ramadhan- est aussi assorti de plusieurs barrages de police, installés dans différentes sorties de la ville, à l'effet de veiller à la quiétude des citoyens.

Permanence durant le Ramadhan

Tout le monde n'aura pas le loisir de pouvoir se retrouver autour de la «Meidate El F'tour» en famille au moment de la rupture du jeûne, du fait qu'il y a des personnes que le devoir empêche de goûter à cet instant de satisfaction et de quiétude car contraintes de rester à leur poste de travail. C'est le cas de ces personnes, chargées de veiller à la sécurité des citoyens telles que les policiers, la gendarmerie nationale, la protection civile et ceux corps médical. Ces personnes qui sont tenues de rester à leur poste de travail, rompent leur F'tour sur place avec quelques dattes et du lait offert le plus souvent par le voisinage, pour marquer l'instant. Toutes ces personnes méritent le grand respect pour leur sens du devoir, alors ne les accablons pas.

Mosquées et écoles coraniques de Nâama
Plus de 130 millions DA
consacrés à l'aménagement
et l'équipement

Une enveloppe de plus de 130 millions de Da a été consacrée, au cours des deux dernières années, sur le budget de la wilaya, à la réalisation d'opérations d'achèvement et d'aménagement de plusieurs mosquées et écoles coraniques, a-t-on appris, auprès de la direction des Affaires religieuses. Au total, 43 mosquées et structures d'enseignement coranique, réparties à travers les différentes communes de la wilaya, ont bénéficié de ces opérations. Cette initiative se poursuivra, durant l'année en cours, dans le cadre des efforts des autorités locales visant à accélérer la réalisation et l'équipement des lieux de culte, notamment au niveau des nouveaux pôles urbains, a indiqué le directeur local du secteur, Khaled Mellouka. A l'occasion du premier jour du mois sacré, le programme des "chaires scientifiques" sera lancé au niveau des mosquées de la wilaya. Il comprend des conférences et des rencontres animées par des imams et des enseignants universitaires, axées sur la dimension spirituelle du jeûne, les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, ainsi que sur l'ancrage de la mémoire nationale, selon la même source. Dans le cadre du programme tracé par le secteur des affaires religieuses pour le mois de Ramadhan, une compétition de wilaya sera organisée à l'occasion de Laylat El-Qadr.

Société «Mosta Propre»

Sans salaires, les éboueurs traversent
l'enfer en ce mois de Ramadhan

Par Charef Kassous

Le mois sacré du Ramadhan est particulièrement différent des autres périodes de l'année car ses dépenses doublent surtout en terme de consommation. Tous les salariés de différents secteurs abordent le mois du jeûne avec des prévisions calculées selon les entrées de chacun. Ceux qui ont des bas salaires, leurs calculs sont beaucoup plus pointus que d'autres. C'est ainsi que les basses rémunérations mensuelles de certains travailleurs limitent fortement leur pouvoir d'achat. Un agent de nettoyage est alors un exemple frappant car il perçoit le salaire qui correspond à son activité, c'est-à-dire pas loin du salaire minimum garanti. Des informations circulent au sein de la Société «Mosta Propre» et qui indique que les agents de nettoyage de plusieurs communes de la wilaya sont en train d'affronter, ce mois du jeûne, les poches vides car ils n'ont pas touché leurs salaires depuis déjà deux mois. Ne pas toucher de salaire, en cette période du Ramadhan, ces salariés sont dans l'incompréhension la plus totale car ils traversent une situation préoccupante en raison du retard accusé dans le paiement de leurs salaires pour le troisième mois consécutif. Une conjoncture d'autant plus difficile qu'elle coïncide avec le mois sacré de Ramadhan, période durant laquelle les charges familiales et les dépenses quotidiennes connaissent une hausse significative.



Selon plusieurs travailleurs, les rémunérations n'ont toujours pas été versées à ce jour, sans qu'aucune explication officielle n'ait été fournie par l'administration quant aux raisons de ce retard, alimentant ainsi un climat de flou et de mécontentement au sein des effectifs. Les concernés déplorent également ne pas avoir bénéficié de couffins alimentaires annoncés par les autorités, au début du mois de Ramadhan. Au-delà de l'impact direct sur leur pouvoir d'achat, cette situation engendre de lourdes répercussions psychologiques et sociales. L'angoisse, le stress et le sentiment d'instabilité rythment désormais le quotidien de ces travailleurs, souvent incapables de subvenir convenablement aux besoins essentiels de leurs familles. L'accumulation des dettes, des loyers et des factures accentue davantage leur vulnérabilité. Malgré ces difficultés, les agents continuent

d'assurer leurs missions avec professionnalisme, veillant à la salubrité publique, dans un contexte où la production de déchets augmente sensiblement durant le Ramadhan. Ils espèrent désormais un geste rapide des autorités locales afin de restaurer un minimum de sérénité et mettre un terme à une épreuve infernale qui dure et qui semble ne pas avoir de fin. Tout porte à croire qu'arriver à une telle situation, relève bel et bien d'une mauvaise gestion. Quand on est un bon gestionnaire, on doit avoir la présence d'esprit de ne pas abandonner de cette manière des ouvriers surtout durant ce mois sacré. Pendant que l'État tente par tous les moyens de protéger cette couche vulnérable de la société, un gestionnaire inhabile laisse ses ouvriers en rade. Ne pas avoir de quoi subvenir aux besoins de sa famille, est un calvaire qui ne dit son nom.

Sidi Bel Abbès

L'impulsion décisive du wali
pour la résorption de la crise du logement

Par Mohamed Nouar

Sous la houlette du premier responsable de l'exécutif de la wilaya, une réunion s'est tenue dimanche dernier, marquant un tournant dans la gestion des dossiers de l'habitat social et promotionnel. Entre rigueur administrative et impératifs de justice sociale, l'heure est à la concrétisation des engagements de l'État. Au cœur de la cité de la Mekerra, la question du logement ne se traite plus seulement en chiffres, mais en termes de dignité citoyenne. La séance de travail présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès, en présence des chefs des quinze daïras et des directeurs de l'exécutif, a transcendé la simple routine bureaucratique. Il s'agissait d'un véritable audit de terrain, visant à lever les dernières zones d'ombre avant l'échéance capitale de mars prochain, à savoir l'affichage des listes nominatives des bénéficiaires. Cette démarche s'inscrit dans une doctrine de transparence et de suivi rigoureux où chaque unité de logement est perçue comme un levier de stabilité sociale. Le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, a ainsi tracé une feuille de route claire, ne laissant que peu de place à l'approximation. L'annonce phare de cette rencontre réside dans la finalisation immi-

nente du premier quota. Pas moins de 1.207 logements sociaux locatifs (LPL), répartis sur 11 communes, sont désormais prêts pour l'affichage. Ce premier acte sera suivi, dès le deuxième trimestre de l'année en cours, par une seconde vague d'envergure concernant 1.090 unités supplémentaires à travers 10 autres communes. Le segment du Logement Promotionnel Aidé (LPA) n'est pas en reste dans cette dynamique de rattrapage. Un contingent de 519 unités sera distribué, offrant une alternative viable à la classe moyenne et consolidant ainsi la mixité urbaine indispensable au développement de la wilaya. La ventilation des quotas telle que détaillée lors des échanges, révèle une volonté d'équilibrer l'offre entre le chef-lieu et les zones périphériques,

à savoir pour le chef-lieu de la wilaya un premier quota de 387 unités LPL serait suivi d'un deuxième quota de 430 unités LPL, à Mostefa Ben Brahim 40 unités seront suivies de 70 unités, à Ain El Berd 80 unités à Tessaïa et Ben Badis pour un premier quota 30 unités chacune et 20 unités à Ben Badis pour le second quota; quant à Tenira et Sfiseif, chacune aura 20 unités pour le second quota. À ce titre, la cheffe de daïra de Sidi Bel-Abbès a souligné l'importance de l'assainissement des dossiers. La rigueur de l'étude pour le lot de 817 logements, destinés spécifiquement à la capitale de la Mekerra, est le gage d'une distribution équitable, expurgée de toute irrégularité. Au-delà de l'urgence de l'affichage, la wilaya se projette déjà dans l'avenir.

Journée mondiale de la Protection civile à Tiaret
Les préparatifs commencent
par le tournoi d'échecs

Dans le cadre du programme élaboré, relatif à la commémoration de la Journée mondiale de la Protection civile qui coïncide chaque année avec le 1er mars, un tournoi d'échecs a été lancé ce dimanche 22 février 2026, au sein de l'Unité principale de la Protection civile de Tiaret, sous la supervision du colonel Gharbi Ali, directeur de la Protection civile de la wilaya de Tiaret. Cette compétition s'inscrit dans le cadre des activités sportives et intellectuelles visant à développer les capacités mentales et à encourager un esprit de compétition saine parmi le personnel, dans une ambiance rigoureuse et disciplinée.

L. Bouhala

Réseaux d'électricité et de gaz à Bouira Plus de 20.000 foyers et structures raccordés en 2025

Au total, 20.510 logements et autres structures ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz durant l'année 2025, selon un bilan communiqué dimanche par la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). « En 2025, le nombre de clients raccordés aux réseaux énergétiques, parmi lesquels des foyers, des établissements scolaires, des structures industrielles et agricoles, s'élevait à 20.510 », a indiqué à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. La même responsable a précisé que 10.422 clients avaient été raccordés au réseau électrique et 10.088 au réseau de gaz, portant ainsi le nombre total de clients à 261.684 pour l'électricité, soit une hausse de 4,3%, et à 187.137 pour le gaz, soit une augmentation de 5,7 % comparative-ment à 2024. Sur les 20.510 clients, 1698 logements de différentes formules ont été raccordés en 2025 aux réseaux du gaz et d'électricité à travers 27 communes, pour un montant de 101 millions de dinars, selon les détails fournis par Mme Benyoucef. « Durant la même période, onze éta-



blissements scolaires ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz, pour une enveloppe financière de 20 millions de dinars », a-t-elle encore ajouté, se réjouissant de cette progression due notamment, selon elle, à « la mise en œuvre de programmes de développement visant à consolider le cadre de vie des citoyens ». En 2025, 24 projets industriels et 57 investissements agricoles ont été raccordés aux réseaux énergétiques à Bouira. Les services de Sonelgaz ont également finalisé le raccordement de 31 sources hydrauliques, dont 30 forages et une

station de pompage, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, a-t-elle fait savoir, en outre. Dans les zones reculées, plus de 4.480 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz dans plusieurs communes de la wilaya, selon les statistiques communiquées par la même responsable. Cette dernière a saisi cette occasion pour réitérer l'engagement de la direction à accompagner tous les secteurs en matière d'approvisionnement énergétique « afin d'améliorer les conditions de vie et de travail, mais aussi de favoriser la croissance économique locale ».

Ressources en eau à Boumerdes Le secteur renforcé par plusieurs projets depuis début 2025

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes a été renforcé par la mise en service de plusieurs nouveaux projets depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, samedi, d'un responsable du secteur. Ces réalisations ont contribué à consolider la sécurité hydrique et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau, par intérim, Mohamed Kerchouche, lors d'une session du Conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur.

Il a cité parmi les projets réceptionnés, la réhabilitation et la remise en exploitation de 40 sources d'eau à travers la wilaya, la délivrance de 17 autorisations pour l'exploitation d'autant de puits à des fins industrielles, ainsi que la rénovation des équipements de 30 puits artésiens auparavant à l'arrêt, remis en service afin de renforcer les capacités de production et réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes. Il a également fait état de l'achèvement et de la mise en service de huit (8) autres puits artésiens destinés à améliorer la distribution, dont un projet d'équipement d'un puits pour l'alimentation de 1.000 logements AADL à Ouled Heddadj et un autre pour l'approvisionnement de 3.000 logements AADL à la cité El Gherf d'Ouled Mousa. A cela s'ajoutent d'autres projets actuellement en cours de réalisation, notamment 10 puits artésiens de substitution dont les travaux d'équipement et de raccordement au réseau électrique ont été récemment lancés. A noter que l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya est



assuré à partir du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ainsi que des barrages de Keddara Bouzegza, Hamiz et Beni

Amrane, outre les puits artésiens et l'eau dessalée produite par les stations de dessalement de Cap Djinet et de Corso.

Khenchela Des projets de plus de 280 millions de dinars pour les communes d'El Hamma

Une enveloppe de 283 millions de dinars a été allouée à la réalisation de projets de développement au profit des communes de la daïra d'El Hamma, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef de daïra, Hamza Hadj-Sadok. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 45 projets de développement inscrits au bénéfice des communes d'El Hamma, de Tamza, de Baghai et d'Ensigha dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des communes pour l'année 2026. Le chef de daïra a ajouté que les projets devant être réalisés dans le cadre de ce programme ont trait aux secteurs des ressources en eau, des travaux publics, de la santé, de la jeunesse et des sports et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Les procédures réglementaires préalables au lancement des travaux sont en cours de finalisation par les assemblées populaires communales (APC) concernées, a conclu M. Hadj-Sadok.

Constantine Des marchés ambulants en zones rurales



Quinze opérateurs économiques sont mobilisés depuis début Ramadhan, pour assurer la vente directe des produits alimentaires en zones rurales éloignées, de la wilaya de Constantine dans le cadre des marchés ambulants de solidarité, a indiqué lundi la directrice de wilaya du commerce par intérim, Nabila Zebiri. Ciblant en priorité les communes dépourvues de marchés de proximité ouvertes à l'occasion du mois sacré, l'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national afin de renforcer l'approvisionnement régulier du marché national et du rapprochement des biens et services des citoyens, a précisé la même responsable. Première du genre à l'échelle locale, cette caravane commerciale qui vise également à réduire les intermédiaires et à limiter les surcoûts, particulièrement sensibles en ce mois sacré, a ciblé jusqu'à présent des mechtas, des villages et des zones les plus éloignées des communes de Ben Badis, d'Ain Abid et d'Ibn Ziad. Elle se poursuivra les jours prochains pour toucher d'autres communes à vocation rurale, at-elle notée. Il convient de noter que 7 marchés de proximité exposant diverses denrées de grande consommation à des prix compétitifs sont ouverts à travers les communes de Constantine, d'Ain Smara, d'El Khroub, de Zighoud Youcef, de Didouche Mourad et d'Ain Abid ainsi qu'à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-elle ajouté. Pas moins de 102 brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes sont mobilisées par les services du secteur du commerce, durant le mois sacré, selon la même source.

Bejaia Riche programme théâtral et musical pour les soirées du Ramadhan

Le Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh de Bejaia (TRB) a concocté un programme d'animations théâtrale et musicale riche et varié pour les soirées du Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement culturel. Ce programme spécial Ramadhan, qui se déroulera du 22 février au 16 mars prévoit une série de représentations théâtrales et de soirées musicales répondant à tous les goûts, a-t-on souligné lors d'une conférence de presse, tenue au siège du Théâtre. Huit (8) spectacles, entre pièces de théâtre et monodrame, sont au programme du 24 février au 11 mars, a indiqué Samir Kedjtoul, chargé de communication au TRB. Le public découvrira, durant les soirées du Ramadhan, des spectacles animés par des artistes provenant de différentes régions du pays, notamment la pièce "Bibliomania" du Théâtre régional d'Annaba, ainsi que le monologue "Nouara" interprété par la comédienne Wahiba Baâli, de Tamanrasset, en plus de plusieurs autres représentations théâtrales, a ajouté M. Kedjtoul. Quant à l'animation musicale, le TRB prévoit une quinzaine de spectacles animés par de grands noms de la chanson algérienne, tels que Hamidou, Nacer Mokdad et Freeklane, a précisé le chargé de communication. D'autres artistes, tels qu'Ali Ferhati, Abderrahmane Djelti, Mohamed Polyphène, Mohamed KG2, Kedym, Yacine Zouaoui et Boubkeur, sont également à l'affiche, a-t-il fait savoir. Le responsable de la communication a indiqué que le TRB avait également prévu un programme de proximité qui se déroulera à la Maison de jeunes Abderrahmane-Farès d'Akbou avec la représentation de la pièce "Wa Akhiran", produite par le TRB, ainsi que le monologue "Maya" et le spectacle "Nouara".

Campagne de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

La Chambre de commerce et d'industrie «Mina» de Relizane a participé aujourd'hui à une sortie de sensibilisation sur le marché de proximité de la commune, dans le cadre des Journées nationales médiatiques et de sensibilisation, sous le slogan: «Ramadhan, mois sacré... ne le transformez pas en course au gaspillage. L'abondance est là, la consommation responsable est votre choix». Cette initiative a été organisée par la Direction du Commerce de la wilaya de Relizane, en coordination avec un large éventail d'acteurs locaux, dont l'Agence nationale du registre du commerce, antenne de Relizane, la Direction de la Santé, des représentants de la commune de Relizane, des affaires religieuses et de la Sûreté nationale; la campagne visait à promouvoir la culture de la consommation responsable auprès des citoyens et à lutter contre le gaspillage alimentaire, phénomène nuisible pouvant être limité par la sensibilisation et l'orientation. Lors de l'activité, des brochures et informations pratiques ont été distribuées, offrant des conseils sur les bonnes pratiques d'achat, de conservation et de consommation des produits alimentaires, tout en insistant sur le respect du principe d'équilibre entre besoins réels et ressources disponibles, garantissant ainsi la durabilité des denrées et la réduction du gaspillage. Cette démarche a contribué à diffuser largement les messages de sensibilisation et à renforcer l'impact positif de la campagne sur les comportements quotidiens des consommateurs durant le Ramadhan, période qui enregistre généralement une augmentation de la consommation alimentaire.

Ouled Kadour (Ouarizane)

Un septuagénaire heurté mortellement par un tracteur

Un homme, âgé de 70 ans, est décédé, ce dimanche, à la suite d'un accident de heurt impliquant un tracteur agricole au lieu-dit Ouled Kadour, relevant de la commune de Ouarizane, dans la wilaya de Relizane, selon un communiqué de la Protection civile. La même source a indiqué que les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra d'Oued Rhiou sont intervenus après avoir reçu une alerte signalant qu'une personne avait été percutée à l'endroit précité. L'accident a causé de graves blessures à la victime, touchée de plein fouet par l'engin agricole. Les secouristes lui ont prodigué les premiers soins sur place, avant de l'évacuer en urgence vers l'établissement public hospitalier d'Oued Rhiou. Cependant, la victime a succombé à la gravité de ses blessures. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame. Ce tragique accident remet en évidence l'importance du respect des mesures de sécurité et de vigilance lors de l'utilisation des engins agricoles, en particulier à proximité des zones habitées et des regroupements ruraux, afin de prévenir ce type d'incidents.

Des appels citoyens pour la réactivation de la sirène de rupture du jeûne

Plusieurs communes de la wilaya de Relizane connaissent, à l'approche du mois sacré de Ramadhan, des appels croissants émanant de citoyens et d'acteurs de la société civile pour la réactivation de la sirène annonçant l'heure de la rupture du jeûne, considérée comme une tradition profondément ancrée dans la mémoire collective et un élément distinctif de l'ambiance spirituelle du mois. Dans ce cadre, des associations et des intervenants locaux ont adressé des requêtes aux autorités concernées afin de prendre les dispositions techniques et administratives nécessaires pour réhabiliter cette pratique symbolique, autrefois utilisée pour signaler l'adhan d'El-Maghrib, notamment dans les zones où l'appel à la prière n'est pas toujours audible. Les citoyens soulignent que la sirène de l'iftar ne constitue pas seulement un moyen d'information sur l'heure de la rupture du jeûne, mais elle représente également un symbole social et culturel reflétant la spécificité du Ramadhan et contribuant à raviver son atmosphère spirituelle, tant ses significations patrimoniales demeurent vivaces dans la mémoire de différentes générations. Des observateurs de la scène locale estiment, par ailleurs, que la réactivation de ce dispositif permettrait de renforcer les repères identitaires et de préserver le patrimoine matériel et immatériel, tout en contribuant à unifier le moment de l'iftar et à instaurer une ambiance de joie collective au sein des familles notamment chez les personnes âgées, pour lesquelles cette tradition évoque de nombreux souvenirs.

Mazouna

Campagne de nettoyage au parc communal

Dans une initiative environnementale, reflétant les valeurs de solidarité et de volontariat propres au mois sacré de Ramadhan, le club sportif de boxe de l'Union de la commune de Mazouna a organisé une vaste campagne de nettoyage au niveau du parc communal de Mazouna, situé à proximité de la salle omnisports Chahid Ben Zahaf Youcef. L'opération s'est déroulée en présence du chef de daïra de Mazouna: Ben Saha Saïd et du président de l'Assemblée populaire communale: Ben Abdi Mohamed. Cette action vise à préserver la propreté des espaces publics et à améliorer le cadre de vie des citoyens, tout en encourageant l'esprit de travail collectif et le sens des responsabilités chez les jeunes notamment en cette période marquée par une forte affluence des familles vers les jardins et lieux de détente durant les soirées ramadanesques. La campagne a connu une participation active des sportifs du club, de nombreux jeunes de la localité ainsi que des agents communaux, mobilisés pour le ramassage des déchets, le nettoyage des espaces verts et l'entretien des abords du parc. Ces efforts ont contribué à redonner au site



son aspect esthétique et à le rendre plus accueillant pour les visiteurs. L'initiative a été largement saluée par les habitants qui y voient un exemple positif de coopération entre le mouvement associatif et les autorités locales ainsi qu'une illustration du rôle social que peuvent jouer les clubs sportifs, au-delà de leur mission pu-

rement compétitive. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions de sensibilisation et de volontariat visant à promouvoir la conscience environnementale et les comportements citoyens, dans le but de préserver la propreté du cadre de vie et de renforcer les valeurs de civisme.

Forte affluence dans les cours d'alphabétisation

Les sections d'alphabétisation de la wilaya de Relizane connaissent une dynamique éducative soutenue, avec l'inscription de plus de 6.500 apprenants pour l'année scolaire 2025-2026. Ce chiffre témoigne de la prise de conscience croissante au sein de la société de l'importance de l'apprentissage notamment chez les femmes qui représentent la majorité des inscrits. Selon des sources de l'antenne locale de l'Office national de lutte contre l'analphabétisme et pour l'éducation des adultes, l'engouement féminin contraste avec une participation masculine en baisse, une situation qui demeure un défi pour les responsables du secteur malgré les campagnes de sensibilisation répétées et la mise à disposition de structures éducatives dans diverses communes de la wilaya. Des sections d'alphabétisation ont été ouvertes dans plusieurs zones urbaines et rurales ainsi que dans des institutions de rééducation, sous la supervision d'ani-

mateurs contractuels de l'Office qui accompagnent les apprenants dans l'acquisition des bases de lecture et d'écriture, selon des programmes pédagogiques agréés. Certaines communes affichent des taux de participation variables, tandis que la commune de Dar Ben Abdellah constitue un cas particulier où les contraintes géographiques et la nature de la région ont empêché l'ouverture de sections, nécessitant, selon les observateurs, des approches alternatives sur le terrain pour atteindre les publics concernés. Les services de l'Office visent à réduire les taux d'anal-

phabétisme et à traiter leurs causes sociales, en mettant l'accent sur des mécanismes plus efficaces pour attirer la participation masculine, en s'appuyant sur les résultats positifs enregistrés par la wilaya de Relizane au niveau national ces dernières années. Parallèlement aux activités éducatives, des actions culturelles et de sensibilisation sont organisées en coordination avec la société civile, afin d'encourager les apprenants et de les motiver à poursuivre leur parcours notamment à l'occasion de manifestations nationales et arabes, liées à l'alphabétisation.

Réhabilitation de la polyclinique Madiouna 01 La Direction de la Santé suit l'avancement des travaux

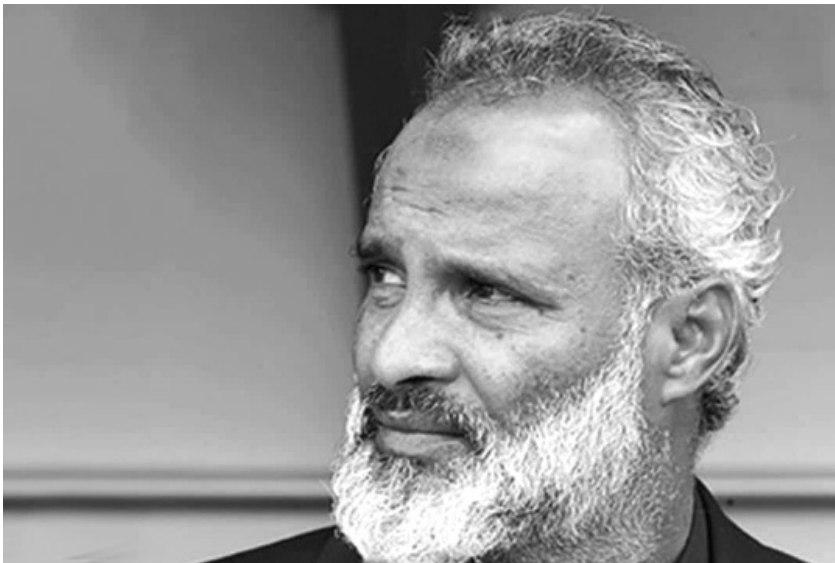
Dans le cadre du suivi des projets de développement et de l'accélération de leur réalisation, M. Allalou Hicham, directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane, accompagné des cadres de la Direction, a effectué une sortie sur le terrain pour s'enquérir de l'avancement des travaux de réhabilitation de la polyclinique Madiouna 01, relevant de l'établissement public de santé de proximité Sidi Mohamed Ben Ali. Le directeur et son équipe ont été accueillis par le directeur de l'établissement, le directeur adjoint des services de santé, le bureau d'études ainsi que le représentant de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux. Cette visite avait pour objectif de s'assurer du respect des délais contractuels et des normes de qualité ainsi que d'identifier d'éventuelles lacunes ou contraintes pouvant retarder la livraison du projet. Au cours de la visite, des instructions strictes ont été adressées au bureau d'études et à l'entreprise chargée des travaux afin de finaliser les chantiers et de livrer le projet dans les plus brefs délais, garantissant ainsi l'entrée en service de la polyclinique et l'accès rapide des citoyens aux prestations médicales. Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Relizane pour renforcer les infrastructures sanitaires et améliorer la qualité des services médicaux offerts notamment au niveau des établissements de santé de proximité.

Un nouveau directeur sportif sera désigné

MCO: Cherif, l'intérim qui dure?

Par Rachid B.

Bien qu'il déclare à qui veut l'entendre qu'il ne cesse d'exhorter la Direction de recruter un entraîneur en chef, beaucoup d'indices laissent croire que Si Tahar Cherif El-Ouazzani a toutes les chances de voir son intérim durer encore quelques jours, voire des semaines et des mois. C'est, d'ailleurs, lui qui dirigera l'équipe première du Mouloudia d'Oran, du banc de touche, pour la troisième fois de suite, ce vendredi après-midi, à partir de 14h30 au stade du 20 août, face au Paradou. Après avoir récolté quatre points en deux rencontres (Espérance de Mostaganem et Mouloudia d'Alger), le directeur sportif, chargé de remplacer l'Espagnol Carlo Garrido jusqu'à l'arrivée d'un nouvel entraîneur, pourrait même continuer à coacher les Rouge et Blanc jusqu'à la fin de la saison en cours. C'est du moins l'impression générale qui se dégage du QG de la Direction mouloudéenne, sis au village méditerranéen où le président du conseil d'administration, Hichem Guennad, est convaincu que «cette option est la mieux indiquée» après que le championnat eut consommé ses deux premiers tiers. D'autant plus que des sources généralement bien informées attestaient de l'arrivée programmée hier du franco-algérien, Hichem Boumbar, pour



occuper le poste de directeur sportif. En pourparlers avec la Direction oranaise depuis plusieurs jours, ce formateur détenteur de l'UEFA Pro aurait, à ce propos, répondu par l'affirmative à la proposition qui lui a été faite par Hichem Guennad. Sauf improbable retournement de situation, Boumbar serait le nouveau directeur sportif du MCO version Hyproc et la signature d'un engagement contractuel liant les deux parties, pour au moins deux saisons, ne devrait pas tarder à être officialisé. Dans ce cas, Cherif El-Ouazzani ne sera plus le patron technique de la bâtisse mouloudéenne et il ne lui restera que le banc de touche et le terrain à occuper pour ne

pas quitter son club de cœur, en cours de saison. C'est, du moins, l'hypothèse qui circulait ces dernières heures dans les coulisses et les bureaux du village méditerranéen et qui «arrangerait» le plus l'actuel board mouloudéen, vu que cela lui garantirait une certaine «accalmie» en interne, tout en assurant un semblant de continuité à l'équipe première. Reste, toutefois, à connaître l'intention réelle du principal concerné dans cette affaire, à savoir Cherif El-Ouazzani. Acceptera-t-il ce déclassement interne et le piège grand ouvert que constitue ce rôle d'intérim qui dure, avec tous les risques que cela englobe?

CAN-féminine 2026

28 joueuses convoquées pour la dernière étape de préparation

La sélection algérienne de football effectuera une dernière étape du 24 février au 7 mars prochain, pour apporter les derniers réglages à sa préparation en prévision de la phase finale féminine de la Coupe d'Afrique des Nations féminines (CAN-2026), prévue du 17 mars au 3 avril, a-t-on appris lundi auprès de la fédération. Son regroupement débutera le mardi 24 février, au Centre Technique National de Sidi-Moussa. Il sera entrecoupé par une escapade d'une semaine en Egypte (26 fév – 4 mars), pour y disputer deux matchs amicaux contre la sélection du pays hôte, a-t-on ajouté de même source. A leur retour au pays, les vingt-huit joueuses convoquées par le sélectionneur national Farid Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi-Moussa, pour les trois derniers jours de préparation, soit jusque au 7 mars. La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). La sélection nationale avait validé son billet pour cette CAN-2026 après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et (1-0) à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le deuxième et dernier tour qualificatif, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : 5-0 (aller) et 3-0 (retour). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux tab : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN

2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

LISTE DES JOUEUSES CONVOQUÉES:

Ngazi (O.Marseille/France), Benabdallah (CF Akbou), Benaïssa (FC Fleury/France), Abadou (FC Sion/Suisse), Abdeslem (JF Khroub), Adjabi (Le Havre AC/France), Alouache (CF Akbou), Belkhiter (AS Saint-Etienne/France), Belloumou (West Ham/Angleterre), Bendris (AS Cannes/France), Bethi (FC Nantes/France), Boussaha (Al-Ittihad/Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/France), Bouzid (Evian Thonon G/France), D'Oria (Le Mans FC/France), Daoui (CS Constantine), Guellati (RC Lens/France), Hamideche (Besiktas/Turquie), Ikène (US St Malo), Jacob Zouaoui (FC Metz/France), Khezami (O. Marseille/France), Khiri (Yverdon-Sport FC/Suisse), Naïli (AS Cannes/France), Ould Braham (Trabzonspor/Turquie), Ournani (CF Akbou), Sidi Moussa (FC Fleury/France), Smaïli (RC Lens), Taleb Muller (FC Sion/Suisse).

Compétitions interclubs (CAF)

La VAR utilisée à partir des quarts de finale

La Confédération africaine de football a indiqué que l'Assistance Vidéo à l'Arbitrage «VAR» sera utilisée à partir des quarts de finale et jusqu'à la finale en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération de la CAF. Selon l'instance africaine, les clubs ont également reçu pour instruction de désigner des stades qui satisfont aux exigences de la CAF et aux normes opérationnelles élevées pour accueillir les matchs des deux compétitions à partir des quarts de finale. Pour rappel, l'USM Alger et le CR Belouizdad sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football après avoir brillamment terminé en tête de leurs groupes respectifs. En quarts de finale, l'USM Alger sera opposée aux Congolais de l'AS Maniama, alors que le CR Belouizdad affrontera la formation égyptienne d'Al Masry.

Boxe/Tournoi international de Strandja

Les Algériens fixés sur leurs adversaires à Sofia

Les huit boxeurs algériens engagés à la 77e édition du prestigieux tournoi international de Strandja, prévue du 23 février au 1 mars à Sofia en Bulgarie, sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche. Conduite par les entraîneurs, Khaled Harima et Mohamed-Amine Ouadahi, la sélection algérienne est composée de huit boxeurs (trois messieurs et cinq dames). Chez les messieurs, l'Algérie est représentée par Abdou Mustapha (80 kg), Arbia Mohamed-Oussama ((90 kg) et Magtaa Abderrahim (+90 kg). Les dames seront représentées par Mansouri Fatiha (51 kg), Rouaz Douaa (54 kg), Hamda Melissa (60 kg), Ichrak Chaib (65 kg) et Benane Djouher (70 kg). Exemptés du premier tour, Mustapha Abdou (80 kg) fera mercredi son entrée en lice face au Bulgare Cholv William, pour le compte des huitièmes de finale. Son coéquipier Arbia Mohamed-Oussama (90kg), montera mardi sur le ring face à l'Ukraine Tolmachov Bogdan, pour le compte des 8es de finale. Pour le compte des 8es de finale, Magtaa Abderrahim (+90 kg) défiera mercredi le Bulgare Morejon Yordan. Chez les dames, Mansouri Fatiha (51 kg) affrontera mardi la Kazakhe Urabayena Zhazira, pour le compte des 16es de finale, alors que Rouaz Douaa (54 kg) sera opposée mardi à l'Anglaise Mackie Lauren, pour le compte des 8es de finale. De leurs côtés, Hamda Melissa (60 kg) et Ichrak Chaib (65 kg) affronteront respectivement l'Ukrainienne Korets Veronika et la Turquie Kabak Berfin, mardi pour le compte des 8es de finale. La boxeuse Benane Djouher (70 kg) défiera, quant à elle, l'Allemande Muller Leonie, mercredi en 8e de finale. Les tours préliminaires se dérouleront du 23 au 27 février, les demi-finales auront lieu le 28 février, alors que les finales sont programmées le 1er mars.

Escrime / Championnats d'Afrique

L'Algérie termine avec 10 médailles



Les sélections algériennes d'escrime cadets et juniors ont remporté 10 médailles (1 or, 4 argent et 5 bronze), à l'issue de la dernière journée des Championnats d'Afrique 2026 (minimes, cadets et juniors), disputée dimanche à Dakar (Sénégal). La seule médaille d'or au rendez-vous africain de Dakar est l'œuvre de l'escrimeuse Rouibet Oumaima, au sabre féminin (cadets). Les quatre médailles d'argent ont été décrochées par Abrous Malik au sabre masculin (juniors individuel), par Dali Ishak au sabre masculin (cadets individuel), et par la sélection algérienne juniors, au sabre et fleuret masculins par équipes. Les sélections algériennes ont également remporté cinq médailles de bronze grâce à Ziad Abdallah Ben Abed et Zakaria Youcef Mimoun (fleuret cadets garçons), Hadjel Lalami (épée juniors/filles), Siliane Aoudia (fleuret juniors/garçons) et la sélection algérienne juniors au sabre féminin. L'Algérie s'est engagée dans cette compétition avec un total de 19 athlètes (12 garçons et 7 filles), sous la direction des entraîneurs Saci Fattache (fleuret), Hama Antar (sabre) et Zahra Ghamir (épée).

مكتب الأستاذ إسالة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم 01-02
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50

إعلان عن بيع بالمزايدة ليوم: 2025/03/01 مزايدة محدودة

يطلب من الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز - التوزيع "مديرية التوزيع مستغاثم" الكائن مقرها بطريق وهران مستغاثم.
تعلن نحن الأستاذ اسالة عبد الحفيظ محضر قضائي اختصاص محكمة مستغاثم عن عملية البيع بالمزاد العلني
ليوم 2026/03/01 بمعهد الموسيقى حي 400 مسكن مستغاثم ن على الساعة العاشرة صباحا (10:00)

للحصول على المزايدة بالجدول اسفله.

*تنبيه: تكون عملية البيع عن طريق مزاد محدود على أساس دفتر شروط يسمح بالمشاركة للمؤسسات المبيتة في قائمة التأهيل المعتمدة من طرف المديرية العامة لسونغاز-التوزيع لشراء هذا النوع من العتاد حسب نوع الاعتماد الممنوح لهذه المؤسسات.

قائمة الحصص المعتمدة في عملية البيع بالمزاد العلني:

-Lot n°01 (Cuivre) :

Désignation	Quantité(Kg)
Cuivre nu	89406 Kg
Cuivre isolé	195 Kg

-Lot n°02 (Aluminium Nu) :

Désignation	Quantité(Kg)
Aluminium Nu	21 043 Kg

-Lot n°03 (Aluminium isolé) :

Désignation	Quantité(Kg)
Aluminium isolé	33 552 Kg

-Lot n°04 (Déchets Métalliques) :

Désignation	Quantité(U)	Quantité(Kg)
Support métalliques	1918	553 299.9
Support tubulaire	05	540
Armements KG	/	17399

- Lot n°09 : Déchets Gaz Cuivre :

Désignation	Quantité(U)
Vanne acier	440 kg
Portillon acier	8580 kg
Tampon Fonte	440 kg
Pince Alignement	06 kg

-Lot n°10 : Pneus usagé :

Désignation	Quantité(U)
Pneus Légers	112
Pneus Lourds	03

-Lot n°05 : Déchets Chânes :

Désignation	Quantité(U)
Chaîne CTV	2164
Chaîne isolateur (U)	918
Chaîne éclateur	09

-Lot n°06 : Déchets Bois :

Désignation	Quantité(U)
Support BOIS	561 U

- Lot n°07 : Déchets Détendeurs Gaz :

Désignation	Quantité(U)
Détendeurs	2680 U

- Lot n°08 : Déchets Gaz Cuivre :

Désignation	Quantité(U)
Vanne Cuivre	140 kg
Robinet MP Letton	1840 kg
Tube plomb	120 kg

-Lot n°11 : Batteries usagé

Désignation	Quantité(U)
Batteries Véhicules	44
Batteries accumulateur	196

-Lot n°12 : Déchets fenetre métalliques

Désignation	Quantité(U)	(Kg)
fenetre métalliques	13	1120 Kg

* شروط البيع:

- 1- البيع بدون ضمان.
- 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان.
- 3- تودع الأظرفة يوم إجراء عملية المزايدة قبل الساعة 10:00 صباحا .
- 4- دفع المبلغ الكلي لرسو المزايد في أجل أقصاه 08 أيام و الا يسقط حق استرجاع مبلغ الضمان.
- 5- يدفع الراسي عليه المزايد حقوق التسجيل المقدرة ب 2.5 % من مبلغ البيع زائد أتعاب المحضر القضائي.
- 6- التصريح بالبيع لفائدة أعلى مزايد ن لا يكون إلا بعد الحصول على موافقة الشركة على سعر البيع.

* لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بال عنوان المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
25.02.2026

الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة بن حشفة كلثوم
محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادلوس
اختصاص مجلس قضاء مستغاثم الكائن مكتبها بعين تادلوس
الهاتف / فاكس: 37-62-48-045
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط
طبقا للمادة 706 - 707 من ق.إ.م.أ

بناء على طلب: المركز الاستشفائي الجامعي مستغاثم. سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط وذلك يوم الأحد 2026/03/08 على الساعة 10:00 صباحا. بمكتبنا الكائن بحي الأمير عبد القادر بلدية عين تادلوس المنقولات الموصوفة في الجدول أدنا:

الحصة	تعيين الحصة	حالتها	مكان تواجدها
01	عتاد طبي متنوع : مضخات حقن ، شاشات مراقبة ، آلات تخدير، طاولات جراحية، جهاز الصدمات الكهربائية، جهاز طرد مركزي، أجهزة تنفس متنقلة، أجهزة تنفس ذات ضغط ، أجهزة غسيل الكلى، جهاز ضبط الضغط والانعاش، كراسي متحركة، جهاز حرق طبي، كراسي متحركة، جهاز تعقيم. عتاد متنوع: عوازل طبية، عربات طبية، خزانات حديدية كراسي متحركة، جهاز حرق طبي، كراسي متنوعة	رديئة	مخزن مصلحة الاستعجالات الطبية الجراحية.

شروط البيع: البيع بدون ضمان 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحاضرة القضائية ابتداء من صدور الإعلان. تودع الأظرفة مع مبلغ الضمان مقابل وصل يوم قبل إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا حتى 14:00 زوالا بمكتب المحضر القضائي. دفع المبلغ الكلي لرسو المزايد في أجل أقصاه 08 أيام و الا يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان. يدفع الراسي عليه المزايد حقوق التسجيل بالإضافة إلى أتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية الكائن بال عنوان المذكور أعلاه.

المحاضرة القضائية
25.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 06-08-2025 تحت رقم الفهرس 25/04307 وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غنو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالجزر على المدعى عليه ضيف الله ميلود المولود بتاريخ 29-10-1933 ببلدية ستيدية لأبيه عبد القادر وامه عمار حفصة وتعيين ابنه المدعى ضيف الله قدور مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. أمر ضابط الحالة المدنية للبلدية المختصة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
25.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 08-07-2025 تحت رقم الفهرس 25/04307 وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غنو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالجزر على المدعى عليه ضيف الله ميلود المولود بتاريخ 29-10-1933 ببلدية ستيدية لأبيه عبد القادر وامه عمار حفصة وتعيين ابنه المدعى ضيف الله قدور مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. أمر ضابط الحالة المدنية للبلدية المختصة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
25.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 72 مسكن المنطقة الحضرية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09
التقال: 0794.58.93.59

اعلان عن البيع بالمزاد العلني باعلى عرض طبقا للمادة 749 و 750 من ق.إ.م.أ
بناء على جدول قيد رهن المؤرخ 2012/09/23 والمشهد بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/10/02 وبناء على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية بتاريخ 2012/09/17 رقم الفهرس 2012/266 وبناء على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/18 القاضي بقيمة الدين قيمة الدين 10.452.381.20 دج. وعلى ان يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزايد العلنية للعقار بقيمة تسعة ملايين وخمسمائة و ثمانية و ستون ألف و مائتين وستون دينار جزائري 9.568.260.00 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/03/16 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة عين تادلوس. التعيين: حق امتياز واستغلال مستثمرة فلاحية فردية رقم 19 داس سي بن حمو ذات طابع فلاحية كاتبة ببلدية عين بونديار مساحتها الإجمالية ثلاثة هكتار وأربعة وخمسون آر وثمانية وثلاثون سنتيتر مقسمة إلى ثلاثة قطع القطعة أ مساحتها واحد هكتار و اثنان وخمسون آر واثنان وتسعون سنتيتر والقطعة "ب" واحد هكتار وثمانية وعشرون آر وأربعة وستون سنتار بها حظيرة و القطعة "ج" مساحتها اثنان وسبعون آر واثنان وثمانون سنتيتر بها بناية قسم 09 مجموعة ملكية 97 والأخيرة بها بناية و قطعة بها حظيرة. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني باعلى عرض. بناءا على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
25.02.2026

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836



Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

“Nous n’avions plus connu une telle tempête depuis dix ans”

Une “bombe cyclonique” paralyse New York

Une tempête de neige d’une violence exceptionnelle a touché plus de 40 millions de personnes dans le nord-est des États-Unis, du Maryland au Maine. La région métropolitaine de New York est quasiment paralysée.

“La ville de New York n’a pas connu de tempête de cette ampleur au cours de la dernière décennie”, a averti son maire, Zohran Mamdani, lors d’une conférence de presse dimanche.

La situation est en effet critique dans le nord-est des États-Unis, où une “bombe cyclonique monstrueuse” fait rage, comme le décrit CNN. Les rafales de vent sont dignes des ouragans tropicaux, ce qui rend le blizzard particulièrement mordant. À 05H28 locales lundi (10h28 GMT), les services météo de la ville ont annoncé que plus de 38 cm de neige recouvraient Long Island. Et “il neige toujours abondamment”, a mis en garde l’agence sur son compte X. Selon les services d’urgence de la ville, entre 23 et 28 cm de neige recouvraient Manhattan et Brooklyn à 07h23 GMT.

“Tous les véhicules non essentiels sont interdits de circulation dans les rues, les autoroutes et



les ponts de New York” jusqu’à 17h00 GMT, ont rappelé les services d’urgence sur X. “Restez au chaud et restez en sécurité”, ont-ils insisté. Peu avant 11h00 GMT, plus de 280.000 foyers étaient privés d’électricité dans les États du nord-est, selon le site PowerOutage.us, dont environ 110.000 dans le New Jersey et plus de 67.000 dans le Delaware. Les gouverneurs de sept États (Connecticut, Delaware, Massachusetts, New Jersey, New York, Pennsylvanie et Rhode Island) ont décrété l’état d’urgence, avec des interdictions de circulation en vigueur depuis dimanche après-midi. Les transports en commun, y compris le service ferroviaire, ont été suspendus dans le New Jersey.

À New York, les avions sont

cloués au sol et plus de 8.700 vols ont déjà été annulés depuis dimanche, selon le site spécialisé FlightAware. Une Belge interrogée par Het Laatste Nieuws raconte que son vol a été reporté à mercredi, mais que “des chutes de neige sont prévues toute la semaine, donc on ne sait pas combien de temps on va rester coincés ici”.

Jusqu’à 60 cm de neige sont attendus dans les heures à venir, avec des rafales de vent glacial atteignant 80 km/h. Les aéroports de New York sont les plus concernés par ces annulations, suivis par ceux de Boston, Newark et Philadelphie. Le site spécialisé prévoit d’ores et déjà plus de 1.300 annulations supplémentaires de vols mardi en raison des conditions météo.

Drame familial en Italie

Un bébé succombe après avoir avalé de la cocaïne

La mère du petit Ramy Tonio, âgé de 15 mois, est poursuivie pour homicide involontaire et fausses déclarations, rapporte Il Centro. Le 10 août dernier, l’enfant a été transporté en urgence absolue à l’hôpital de Vasto (Italie). Malgré les efforts de réanimation, l’enfant est décédé. Les médecins ont d’abord envisagé une mort naturelle (mort subite du nourrisson) ou une suffocation accidentelle.

L’autopsie a révélé que le bébé était mort d’une overdose de cocaïne, indique l’Agenzia Nazionale Stampa Associata (ANSA). Ramy aurait trouvé une dose «

indéterminée » de cocaïne dans l’appartement familial, l’aurait ingérée, provoquant une intoxication aiguë.

Le parquet de Vasto a ouvert une enquête judiciaire qui a conduit à la mise en cause de la mère, âgée de 30 ans. L’homicide involontaire a été retenu. La justice met en avant l’imprudence majeure consistant à laisser la drogue à portée d’un enfant ainsi qu’une négligence grave dans la surveillance. Protéger ses enfants constitue en effet une obligation légale pour les parents. Le parquet a également pris en compte les fausses informations données par la mère au procu-

reur. Elle est accusée d’avoir, lors de ses premières auditions, délibérément menti et omis la présence de stupéfiants, des éléments qui auraient retardé le travail des enquêteurs.

L’appartement a été placé sous scellés. Des relevés métriques sont effectués afin de reconstituer les déplacements de l’enfant et de confirmer qu’il a eu accès à la drogue, relate Il Centro. L’avocat de la mère affirme que sa cliente est « stupéfaite par les accusations portées contre elle » et entend apporter des éclaircissements au fil de l’instruction.

Iran

Un hélicoptère de l’armée s’écrase sur un marché, quatre morts

Un hélicoptère de l’armée iranienne s’est écrasé sur un marché mardi dans le centre de l’Iran, un accident qui a fait quatre morts, selon l’agence de presse officielle Irna. Le pilote et le copilote de l’appareil ont été tués ainsi que deux commerçants du marché de fruits et légumes à Khomeinishahr, près de la grande ville d’Ispahan (centre), a précisé Irna. L’agence évoque une “panne technique”.

L’Iran, frappé par des décennies de sanctions, a connu ces dernières années plusieurs accidents aériens, impliquant des appareils militaires mais également civils. Les autorités déplorent régulièrement les difficultés d’approvisionnement en pièces détachées nécessaires au maintien en état de vol de sa flotte vieillissante. Jeudi, un avion de chasse iranien s’était écrasé accidentellement lors d’un entraînement nocturne dans l’est du pays.

Turquie

Une mouette percutée par un ballon puis réanimée par un joueur sur le terrain



Vive le secourisme ! Une scène hors du commun s’est déroulée dimanche lors d’un match de football amateur entre Mevlanakapi Guzelhisar et Istanbul Yurdu Spor, en Turquie. Une mouette qui survolait le terrain a en effet été percutée par le ballon sur un dégagement du gardien. L’oiseau s’est immédiatement effondré, mais un joueur, Gani Catan, s’est précipité pour lui prodiguer un massage cardiaque, sous l’œil de certains coéquipiers et adversaires. Ses efforts n’ont pas été vains puisque l’animal a fini par revenir à lui.

Il a été confié au staff médical local et se porte relativement bien, compte tenu des circonstances, selon Türkiye Today, bien qu’il soit blessé à l’aile. Une histoire bien plus sympathique que celle du joueur croate Ivan Gazdek, qui avait frappé une poule avec le pied au point de la tuer en 2019.

Chine

Un robot sprinteur dépasse la vitesse d’un humain



En Chine, des chercheurs de l’Université du Zhejiang ont dévoilé un robot humanoïde capable de courir plus vite qu’un humain. Baptisé « Bolt », l’engin a atteint la vitesse de 10 mètres par seconde lors d’un test en laboratoire, soit environ 36 km/h.

Pour démontrer ses performances, les scientifiques ont organisé une course sur tapis roulant. Sur une piste parallèle, un chercheur s’est élancé à pleine vitesse. Résultat : le robot l’a rapidement dépassé, illustrant des capacités proches — et parfois supérieures — à celles d’un coureur non professionnel.

Avec une telle vitesse, « Bolt »

se rapproche des performances des sprinteurs d’élite. À titre de comparaison, le record du monde du 100 mètres détenu par Usain Bolt correspond à une vitesse moyenne d’un peu plus de 37 km/h.

Au-delà de la simple démonstration, cette avancée souligne les progrès rapides de la robotique humanoïde. Maintenir l’équilibre, absorber les chocs et coordonner les mouvements à haute vitesse représentent encore des défis technologiques majeurs. Mais avec « Bolt », les chercheurs chinois franchissent une nouvelle étape vers des machines capables de rivaliser avec les limites physiques humaines.

Royaume-Uni

Elles déposent des vêtements devant chez elles pour une œuvre de charité et reçoivent 340 euros d’amende

Deux retraitées de Tonbridge, au sud de Londres (Royaume-Uni), ont déposé fin janvier des sacs de vêtements devant leurs domiciles pour en faire don à une association. Alors que cette dernière devait passer les récupérer, la municipalité a considéré qu’il s’agissait de dépôts sauvages et leur a dressé des amendes de 300 livres chacune, soit plus de 340 euros, rapporte la BBC.

Le conseil municipal leur a fait parvenir une lettre les menaçant de poursuites et les informant que l’amende devait être payée dans les 14 jours, ou elle pourrait atteindre jusqu’à 1.000 livres (près de 1.145 euros). « Le dépôt sauvage est un délit pénal », est-il écrit dans le courrier. « Le conseil municipal est devenu fou. Ils utilisent des méthodes impitoyables », a dénoncé l’une des habitantes, âgée de 73 ans.

D’après elle, sa voisine de 84 ans a reçu la même lettre des autorités locales. Un agent municipal se serait notamment présenté devant chez elle, l’accusant d’obstruer le trottoir. Il l’aurait effrayée en lui expliquant qu’elle était filmée et que tout ce qu’elle disait pouvait être utilisé contre elle devant un tribunal. « Elle a maintenant trop peur pour venir à la porte », a raconté la septuagénaire. Face à cette situation, les deux habitantes ont décidé de faire le tour du quartier pour avertir les autres riverains de ne pas laisser leur sac de collecte de dons devant leur maison.



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Coup de foudre et amnésie
16h00 Milliardaire ou presque
17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Elsbeth
21h55 Elsbeth
22h50 Elsbeth
23h40 Elsbeth
00h25 Esprits criminels
01h20 Esprits criminels



3

07h38 Hot Ones
08h15 Les Schtroumpfs : Le film
09h42 Loris Giuliano au boulot
10h28 Y a-t-il un flic pour sauver le monde ?
11h52 La boîte à questions
11h57 Césarissime 2026
12h06 En aparté
12h38 Clique
13h33 Superman
15h40 Dragons
17h41 La boîte à questions
17h47 Têtâtête(s)
18h01 En aparté
19h36 Césarissime 2026
19h45 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Paris-SG / Monaco
22h56 Canal Champions Club le debrief
23h45 Les enfants de Teahupo'o
00h09 Ballerina : De l'univers de John Wick
02h10 Bird



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Arnaques !
22h10 Arnaques !
23h05 Arnaques !
01h30 Seul au monde
03h55 Programmes de la nuit

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h50 Escales en France
15h25 OPJ
16h25 OPJ
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h10 Les héros du patrimoine
00h20 Le pitch cinéma
00h25 +10k
10h50 Les parcs nationaux canadiens
11h40 Les parcs nationaux canadiens
13h00 Un froid polaire frappe l'Europe du Nord
13h35 Toute la vérité
15h05 Un écrin de nature dans le Pacifique
15h55 Quand baleines et tortues nous montrent le chemin
16h35 Des baleines, des tortues et des hommes
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
21h00 Les promesses
22h30 Qui veut la peau de la lanceuse d'alerte ?
23h35 Les feuilles mortes
00h05 Le fabuleux monde de l'entreprise : ou quand le travail perd son sens
01h25 Tracks East

TÉLÉVISION

15



21h10

ELSBETH



Après l'annonce du décès soudain d'une mécène qui bouleverse le milieu artistique associatif new-yorkais, Elsbeth découvre des éléments qui l'amènent à s'interroger sur les motivations de l'ami de la victime, Gary, directeur d'une revue littéraire réputée. Elle retrouve également son amie Marissa Gold, qui suit les traces de son père, Eli, en tant que directrice de campagne d'un candidat à la mairie...

Acteur: Carrie Preston (*Elsbeth Tascioni*), Wendell Pierce (*C.W. Wagner*), Braeden De La Garza (*Rivers*), Sarah Steele (*Marissa Gold*), Ivan Hernandez (*Alec Bloom*).

Realisateur: Robin Givens
Scénariste: Leah Nanako Winkler, Anju Andre-Bergmann

21h10



LES PROMESSES



Au cœur de la Seine-Saint-Denis, là où les murs des cités portent les stigmates des promesses oubliées et des luttes quotidiennes, Les Promesses plonge dans les tensions d'un quartier en crise : les Bernardins, une barre d'immeubles livrée à elle-même, rongée par l'abandon et la précarité. Face à cette poudre à canon sociale, Clémence Collombet (Isabelle Huppert), maire de la ville, se bat pour arracher les Bernardins à leur destin.

Acteur: Isabelle Huppert (*Clémence Collombet*), Reda Kateb (*Yazid Jabbi*), Naidra Ayadi (*Naidra*), Jean-Paul Bordes (*Michel Kupka*), Laurent Poitrenaux (*Jérôme Narvaux*).

21h24

2

NEIGE



Plongé dans les paysages enneigés et hostiles des Alpes, où le silence étouffe les secrets comme la neige étouffe les traces. Ici, le froid n'est pas qu'une question de météo : il s'insinue dans les âmes, gèle les consciences et révèle les fractures d'une société où l'apparence cache souvent l'innommable. Au centre de cette tempête, le capitaine Thomas Delhaye (Frédéric Diefenthal), un flic expérimenté mais fragilisé par une surdité progressive qui isole un peu plus chaque jour.

Acteur: Frédéric Diefenthal (*Thomas Delhaye*), Murielle Huet des Aunay (*Juliette Hémon*), Louis Bernard (*Hugo Czarlewski*), Etienne Diallo (*Yacine Diallo*).



Mosquée à Naplouse

L'incendie démontre l'ampleur de la barbarie de l'entité sioniste

Le ministère palestinien des Affaires religieuses à fermement condamné l'incendie par des colons sioniste, lundi, de la mosquée Abu Bakr al-Siddiq du village de Tell, près de Naplouse, en Cisjordanie occupée, affirmant que cet acte démontre "l'ampleur de la barbarie atteint par la machine sioniste". Dans un communiqué repris par des médias, le ministère palestinien a indiqué que "l'incendie d'une partie de la mosquée démontre clairement le degré de barbarie atteint par la machine (sioniste) d'incitation au racisme concernant des lieux saints islamiques et chrétiens en Palestine". Il a souligné que "les attaques contre des mosquées avaient augmenté en Cisjordanie en 2025, pour atteindre un total de 45". Auparavant, le président du Conseil national palestinien (CNP), Rawhi Fattouh, a qualifié l'incendie de la mosquée à Naplouse de "crime grave" et d'"acte terroriste".

Après des «incursions»

Le Tchad ferme sa frontière avec le Soudan

Le gouvernement tchadien a fermé sa frontière avec le Soudan jusqu'à nouvel ordre après des «incursions répétées» de groupes armés impliqués dans le conflit au Soudan, indique lundi un communiqué du ministère tchadien de la Communication, relayé par des médias. «Cette décision fait suite aux incursions répétées et aux violations commises par les forces en conflit au Soudan sur le territoire tchadien», précise un communiqué du ministre tchadien de la Communication, Mahamat Gassim Chérif, qui assure vouloir prévenir «tout risque d'expansion du conflit» au Tchad. Le Tchad «se réserve le droit de riposter contre toute agression ou violation de l'intangibilité de son territoire et de ses frontières», avertit-il. «Les déplacements transfrontaliers des biens et des personnes sont suspendus», précise le texte qui annonce toutefois la possibilité de «dérogations exceptionnelles strictement motivées par des raisons humanitaires».

Aéroport de Lagos (Nigeria)

Six blessés dans un incendie

Un incendie survenu lundi à l'aéroport international Murtala Muhammed de Lagos a fait six blessés et provoqué une suspension temporaire des vols, ont annoncé les autorités aéroportuaires nigérianes. L'incendie, qui a notamment affecté les opérations de la tour de contrôle, a été maîtrisé et le trafic a depuis été rétabli, a indiqué l'Autorité fédérale des aéroports du Nigeria (FAAN). «Nous avons installé une tour de contrôle à distance. Nos vols décollent et atterrissent à nouveau normalement», a indiqué aux journalistes la directrice générale de la FAAN, Olubunmi Kuku. Six blessés (trois hommes et trois femmes) sont à déplorer et «sont dans un état stable», a précisé cette source. Quatorze personnes qui s'étaient retrouvées piégées dans la tour de contrôle ont par ailleurs été secourues et évacuées saines et sauvées grâce au déploiement d'une grue. Conformément aux protocoles de sécurité, l'espace aérien a été temporairement fermé et les opérations aériennes suspendues pendant plusieurs heures.

Pluies torrentielles à Ghaza

Les personnes déplacées confrontées à des conditions humanitaires désastreuses



Les pluies torrentielles, qui ont déferlé lundi et mardi, ont inondé des milliers de tentes de personnes déplacées dans la bande de Ghaza, aggravant leurs souffrances persistantes depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne en octobre 2023, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les basses températures actuelles continuent de frapper la région, provoquant des inondations dans des centaines de tentes à plusieurs endroits, alors qu'aucune mesure de reconstruction ni fourniture de biens de première nécessité n'est mise en place pour les personnes déplacées, a indiqué Wafa. Dans ce contexte, plusieurs décès ont été enregistrés sui-

te à l'effondrement de nombreuses habitations, provoqué par des conditions climatiques extrêmes pendant l'hiver, ajoute la même source. Par ailleurs, plusieurs décès ont été enregistrés parmi les enfants et les personnes âgées en raison du froid, de l'absence de moyens de chauffage et des conditions humanitaires difficiles dans lesquelles vivent les personnes déplacées, abritées sous des tentes et dans des maisons et des bâtiments menaçant de s'effondrer. Des sources médicales ont mis en garde contre les conditions tragiques auxquelles sont confrontées les personnes déplacées dans la bande de Ghaza, où environ 127.000 des 135.000 tentes sont devenues inhabitables. Les person-

nes déplacées sont confrontées à un froid glacial sans couvertures ni matelas en quantité suffisante pour se protéger du sol et de l'humidité, en particulier les familles vivant dans des tentes délabrées ou dans des zones reculées et isolées, où la pénurie de couvertures et d'équipements de chauffage dépasse 70% dans l'enclave palestinienne. L'agression sioniste a entraîné la destruction totale ou partielle de 92% des immeubles résidentiels de la bande de Ghaza, obligeant la majorité des Palestiniens à se déplacer dans des tentes qui ne les protègent pas de la chaleur estivale ou du froid hivernal, ou à vivre dans leurs maisons fissurées, malgré le risque d'effondrement dû aux inondations et à la pluie.

Combats au Soudan du Sud

L'ONU met en garde contre «une situation explosive»

L'ONU a mis en garde contre "une situation explosive" au Soudan du Sud, où la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei a provoqué le déplacement de centaines de milliers de civils ces dernières semaines, endommagé les infrastructures sanitaires et favorisé la propagation du choléra. Cette escalade intervient dans un contexte de risques croissants pour la protection des civils et des travailleurs humanitaires. L'accès à certaines des zones les plus touchées demeure inégal malgré les engagements renouvelés des autorités à faciliter les opérations de secours. Arrivé vendredi pour une mission de cinq jours, le chef des opérations de secours de l'organisation, Tom Fletcher, a déclaré lundi: "Ici, au Soudan du Sud, nous sommes confrontés à une situation explosive, marquée par le changement climatique, les conflits, les inégalités et la pauvreté". "Actuellement, les Sud-Soudanais ont le sentiment que personne ne les écoute", a-t-il poursuivi. Les affrontements entre les forces fidèles au président Salva Kiir et celles de son ancien rival Riek Machar, leader du Mouvement populaire de libération du Soudan en oppo-



sition (SPLM-IO), qui ont repris fin décembre, ont entraîné des déplacements massifs de population dans le centre et le nord du Jonglei. Selon les autorités sud-soudanaises, près de 280 000 personnes ont fui leurs foyers dans huit comtés, beaucoup trouvant refuge dans les Etats du Haut-Nil et des Lacs. Les combats ont également gravement affecté les services de santé : treize établissements auraient été endommagés ou pillés, causant trois morts et un blessé parmi le personnel soignant. Dans certains comtés, la majorité des structures ont été détruites ou ont

cessé de fonctionner. Parallèlement, le choléra continue de se propager. Entre le 11 et le 17 février, 106 nouveaux cas et trois décès ont été signalés dans cinq comtés. Depuis le début de l'épidémie en septembre 2024, plus de 98.000 cas et 1.624 décès ont été recensés à travers le pays. Face à cette situation, M. Fletcher a souligné que le défi dépasse l'urgence humanitaire immédiate, posant plusieurs questions: "Comment instaurer un processus de paix? Comment mettre fin à ce conflit? Comment assurer la sécurité des populations locales?"